



DAAF – SFD

**Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
de la Martinique**

Service Formation et Développement

Jardin Desclieux BP 642
97262 Fort de France Cedex

PROJET REGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE DE MARTINIQUE

2019-2023

Réactualisé décembre 2019



PREAMBULE

L'enseignement agricole est au centre de ces exigences et de ces évolutions, sur un territoire sur lequel s'enchevêtrent intimement la ruralité et le développement urbain. Ainsi, l'enseignement agricole est amené à sans cesse évoluer, pour s'adapter aux attentes des professionnels, du territoire, aux besoins des jeunes et des adultes en formation, dont les parcours sont parfois très divers. C'est également un lieu de convergence des politiques de l'Etat et des collectivités territoriales.

L'agriculture martiniquaise est une composante importante de l'économie, à travers ses productions : les productions d'exportation résultant des cultures intensives que sont la canne et la banane, et les productions répondant aux besoins alimentaires de sa population (productions animales et végétales de diversification, transformation agroalimentaire).

Mais l'agriculture est bien plus : elle est au centre de nombreuses attentes sociales : sécurité et qualité de l'alimentation, respect de l'environnement, souhait d'une agriculture pourvoyeuse d'emplois, multifonctionnelle, de proximité, participant au développement économique, social et culturel des territoires.

Ainsi, le deuxième projet régional pour l'enseignement agricole est le résultat d'un travail collectif associant les acteurs et les partenaires autour d'objectifs partagés qui vont dicter les actions engagées pour les prochaines années. Les orientations permettront aux établissements d'enseignement de construire en cohérence leurs projets d'établissement. L'adaptation de l'offre de formation aux besoins de l'agriculture et du territoire et la qualité de l'enseignement sont des axes importants qui se fondent sur des relations constructives avec les professionnels et les autres acteurs du territoire, une réactivité des structures d'enseignement et de la communauté éducative, une capacité de diversification du dispositif de formation.

L'efficacité du système éducatif doit permettre de favoriser l'ancrage scolaire, favoriser l'insertion, l'accompagnement, le soutien par l'individualisation des parcours et encore le développement de l'apprentissage.

La mise en valeur du secteur agricole, agroalimentaire et des services avec ses métiers diversifiés à tous les niveaux de formation doit permettre de renforcer l'attractivité de ce secteur qui est et sera encore d'avantage dans l'avenir, pourvoyeur de richesse et d'emplois pour la Martinique.

Les exploitations agricoles des lycées, lieux d'innovations, d'expérimentation, d'exemplarité doivent porter les valeurs d'une agriculture respectueuse de l'environnement, agro-écologique, insérée dans les réseaux de recherche-développement et de transfert de connaissance (instituts techniques, INRA, CIRAD, UA...) au profit du secteur agricole et agroalimentaire. Elles participent ainsi pleinement aux mutations de l'agriculture à venir. Ce sont les interfaces entre les établissements et leur milieu.

L'enseignement agricole est également investi dans les coopérations interrégionales et internationales, il porte les valeurs de curiosité, d'ouverture et de partage.

Ainsi, l'enseignement agricole doit pouvoir offrir un éventail de formations générales, technologiques et professionnelles riche, permettant la fluidité des parcours.

A travers ce projet régional de l'enseignement agricole, la communauté éducative et la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, réaffirment leur ambition partagée : la réussite de tous.

Le Directeur de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Jacques HELPIN

SOMMAIRE

PREAMBULE	02
I - METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PREA	04
II - ETAT DES LIEUX GEOGRAPHIQUE	05
III - LES CARACTERISTIQUES HUMAINES	07
IV - LES CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES	08
V - LES SECTEURS DE L'AGRICULTURE MARTINICAISE	09
VI - L'IDENTITE AGRICOLE ANCREE DANS L'IDENTITE REGIONALE	15
61 - Le Lycée d'Enseignement Général Technologique Agricole (LEGTA) de Croix-Rivail	18
62 - Le Lycée Professionnel Agricole (LPA) du Robert	19
63 - Le CFAA de la Martinique	20
64 - La formation professionnelle	20
65 - Présentation des exploitations de l'EPLEFPA de Croix-Rivail et du Robert	23
651 - L'Exploitation agricole de l'EPLEFPA de Croix-Rivail	23
652 - L'Exploitation agricole de l'EPLEFPA du Robert	24
VII - ATOUS ET CONTRAINTES DU SECTEUR AGRICOLE	27
VIII - ATOUS ET CONTRAINTES DU DISPOSITIF D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE	28
IX - ORIENTATIONS PROPOSEES	29
X - AXES STRATEGIQUES DU PREA	30
XI - FICHES ACTION	31
XII - SITES A VISITER	48
XIII - GLOSSAIRE	49
IX - Annexes (circulaires et memento AGRESTE 2018)	52
XV - BIBLIOGRAPHIE	59

I - METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PREA

...un Projet Régional pour l'Enseignement Agricole (PREA) qui définit les grandes orientations pour l'enseignement agricole de la région pour les cinq années à venir.

Il couvre l'ensemble des missions des établissements, des secteurs et des voies de formation. Il résulte d'une démarche participative qui associe les usagers, les acteurs des établissements publics et privés et la Collectivité Territoriale de Martinique. Le PREA constitue une contribution régionale du Ministère chargé de l'agriculture au CREFOP

...une concertation participative...

Le PREA, dans le respect du cadre législatif et réglementaire, est en perspective entre autres avec le PRDFP, le **6^{ème} schéma prévisionnel national des formations de l'enseignement agricole**, le projet stratégique et de performance de la DAAF, le Projet Académique de l'Education Nationale

Le PREA, élaboré en concertation avec les acteurs et partenaires institutionnels, professionnels, permet d'afficher une stratégie et des objectifs pour l'Etat en région et constitue un outil de concertation et d'aide à la décision. Il a ainsi pour objet d'adapter les orientations de l'Etat aux spécificités régionales en se fondant sur une connaissance précise des réalités socio-économiques locales ou régionales, tout en prenant en compte la dimension nationale de certaines formations.

Un diagnostic a permis une analyse des enjeux des principales filières professionnelles susceptibles d'accueillir les élèves, apprentis et stagiaires de l'enseignement agricole ainsi que des emplois porteurs d'avenir.

Une concertation régionale en date du 20 avril 2018 au LEGTA de Croix-Rivail a réuni un nombre important de professionnels dans le cadre d'ateliers sectoriels et transversaux. Ces ateliers étaient animés par des représentants de l'offre de formation (chefs d'établissement publics et par des enseignants), ils ont assuré la fonction de rapporteur des groupes de travail.

...un instrument opérationnel et évolutif...

Le PREA propose des orientations stratégiques et fixe des objectifs-actions précis pour les opérationnaliser.

Le PREA est établi pour une période de cinq ans de 2019 à 2023. Des révisions annuelles seront engagées à l'initiative de la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF)

...cinq missions pour l'Enseignement Agricole...

La loi d'Orientation Agricole du 9 juillet 1999 précise que « Les établissements remplissent les missions suivantes : ils assurent la formation générale, technologique et professionnelle initiale et continue ; ils participent à l'animation du milieu rural ; ils contribuent à l'insertion scolaire des jeunes, à l'intégration sociale et professionnelle des jeunes et des adultes ; ils contribuent aux activités de développement, d'expérimentation et de recherche appliquée ; ils participent à des actions de coopération internationale, notamment en favorisant les échanges et l'accueil d'élèves, apprentis, étudiants, stagiaires et enseignants. »

...le 6^{ème} schéma prévisionnel national des formations de l'enseignement agricole...

Le 6^{ème} Schéma National Prévisionnel des Formations s'articule autour de plusieurs points : conduire une politique tournée vers l'enseignement, la formation et l'insertion des apprenants, conforter les spécificités et les forces de l'enseignement agricole, conduire le plan 'Enseigner à produire autrement' valoriser les informations détenues par les établissements d'enseignement sur l'impact des politiques publiques sur le monde agricole et rural, développer des parcours ambitieux de formation (s'inscrire dans les démarches régionales d'orientation, participer à la lutte contre le décrochage, favoriser des parcours adaptés à la diversité des publics, développer les actions éducatives, l'éducation au « vivre

ensemble » et aux valeurs de la République, participer au développement de l'espace européen de formation), définir une offre de formation structurée autour de plusieurs priorités, construire la carte des formations en cohérence avec les spécificités régionales, développer l'innovation pédagogique et le numérique éducatif

...le contrat de Projet Etat-Région de la Martinique... qui a pour objectif de définir une programmation à moyen terme, des actions de formation professionnelle des jeunes et des adultes, d'assurer un développement cohérent de l'ensemble des filières de formation tout en favorisant un accès équilibré des femmes et des hommes à chacune de ces filières de formation.

...le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP)

Au niveau du cadre régional, le CPRDFP constitue l'outil stratégique de développement de la formation professionnelle en région en vertu de la loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie, par une recherche de cohérence de l'organisation et du financement des formations professionnelles, par une dimension prospective en favorisant l'adaptation des personnes aux mutations socio-économiques en cours et accompagner l'émergence des filières de demain, porteuses d'avenir et d'emploi.

Par ailleurs les contrats d'objectifs territoriaux doivent s'inscrire en cohérence avec le P.R.E.A, ils définissent l'engagement des partenaires sur un secteur donné pour développer l'offre de formation en fonction des besoins des filières.

II - ETAT DES LIEUX GEOGRAPHIQUE (source IEDOM-INSEE 2018)

...un archipel situé au cœur de l'arc antillais dans la Mer des Caraïbes...

la Martinique est une île de l'archipel des Antilles. Celui-ci se déploie en arc sur 4700 km de long qui sépare la Mer des Caraïbes de l'Océan Atlantique. Il est composé des Grandes Antilles au nord-est qui représente 90% de la superficie des terres émergées de l'archipel et de la population (Cuba, la Jamaïque, Haïti, Porto Rico).

La Martinique est située au centre de cet archipel des Petites Antilles, distante d'une trentaine de kilomètres, de Sainte-Lucie au sud, d'une vingtaine de kilomètres de la Dominique, et d'une centaine de kilomètres du département de la Guadeloupe.

La Martinique se trouve à 7000 km de Paris (avec un décalage de 5 heures en hiver et de 6 heures en été) et des principaux centres d'activité de l'Union européenne ainsi qu'à 2000 km des États-Unis (Floride) et autant pour le département de la Guyane.

Avec une surface de 1080 km², une longueur de 64 km entre les points extrêmes du nord-ouest et du sud-est et une largeur de 24 km, la Martinique est le plus petit des départements d'Outre-mer français et des régions ultrapériphériques. Aucun point n'est distant de plus de 12 km de la mer. La France dispose, avec la Martinique, d'une zone économique exclusive de 71 000 km².



...un relief volcanique et montagneux... qui représente 60% de la région, on trouve la Montagne Pelée qui culmine à 1397 m ainsi que les Pitons du Carbet dans la partie nord de l'île. L'ensemble forme une barrière entre la côte occidentale et la côte orientale.

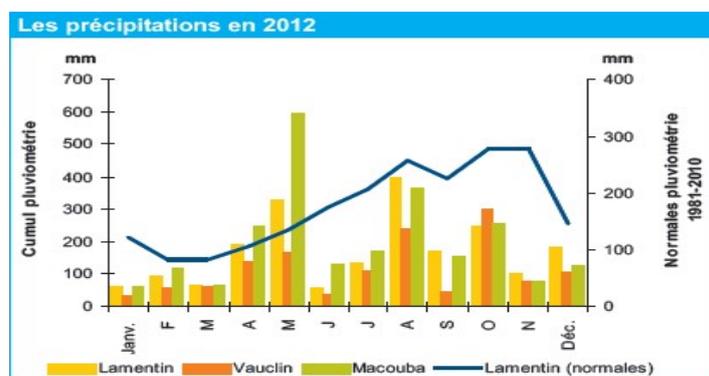
Au Nord et à l'Ouest, les côtes sont formées de falaises abruptes. De la Presqu'île de la Caravelle jusqu'à la Pointe du Vauclin, la côte très découpée forme souvent des anses ou des baies assez larges et des caps.

Au Sud, le relief est composé de "mornes¹" aux sommets arrondis ou plats et aux fortes pentes. Les plaines situées au Centre (le Lamentin) et en bordure côtière sont plutôt rares et de petite dimension. Le Sud comprend de grandes plages de sable blanc tandis que la côte ouest est bordée de plages de sable noir. La Martinique est bordée par 350 km de côtes formant une bande littorale étroite. La Martinique est soumise aux risques volcaniques (la Montagne Pelée) et sismiques, qui résultent du mouvement de subduction entre les plaques Caraïbe et Amérique.

...un climat tropical maritime... qui se décline sur l'année en deux saisons déterminées par le régime pluviométrique : l'une sèche (le carême de janvier à juin) et l'autre pluvieuse (l'hivernage de juillet à décembre). Les températures sont chaudes toute l'année, en moyenne 26° C avec des températures minimales de 17°C et maximales de 33°C.

Le climat est déterminé par un régime de vents constants, les alizés, qui règnent sur l'île pendant la majeure partie de l'année, avec une ventilation permanente.

Du fait des différences de relief, la Martinique peut être séparée en deux zones climatiques par une ligne Le Lamentin-Trinité : la zone du sud, peu accidentée, relativement sèche et ensoleillée, et la zone du nord, montagneuse, où la pluviométrie est très importante. La côte Est au vent bénéficie d'une pluviométrie supérieure de 1 000 mm à celle de la côte Ouest sous le vent. Au sommet de la Montagne Pelée, il y a plus de 5 m de pluviométrie par an. La Martinique se situe sur la trajectoire des cyclones, venant de l'atlantique (Cap-Vert) ou du centre de la mer des Antilles et du Golfe du Mexique, plutôt en août et septembre. Ils sont responsables de nombreux dégâts liés au vent mais aussi à l'eau. En 110 ans, il y a eu 4 cyclones importants.



Source Météo France

...des nuances climatiques... conjuguées à la diversité des sols (sols volcaniques récents, sols squelettiques, sols calcaires, sols marécageux, alluvions) et des reliefs sont à l'origine d'une grande diversité d'écosystèmes caractéristiques de la Caraïbe mais propre également à la Martinique. Certaines plages sont bordées d'arbres toxiques, les mancenilliers. Sur 396 espèces arborescentes de la Martinique, 118 au moins, soit 29 %, sont devenues des espèces rares. La Martinique est également surnommée l'île aux fleurs, "Madinina" : 1 700 espèces de fleurs ont été recensées: allamandas jaunes, bougainvillées multicolores, hibiscus, frangipaniers, fleurs de balisiers, ...

...des milieux naturels protégés... représentés par deux sites classés (zone de la Montagne Pelée et la Caravelle). Le Rocher du Diamant, la Forêt lacustre du Galion et le

secteur du Pain de Sucre ont fait l'objet de trois arrêtés préfectoraux de protection de Biotope. Un Parc naturel régional couvrant 64 000 ha a été créé par décret en 1976.

III - LES CARACTERISTIQUES HUMAINES (source IEDOM-INSEE 2018)

...une population marquée par une démographique ralentie et un vieillissement accru... avec 368 640 habitants au premier janvier 2018 (- 1.1% sur un an) elle s'inscrit en baisse depuis 2007, du fait d'un solde migratoire négatif, dont le déficit s'accélère et d'un ralentissement de l'accroissement naturel.

Plus petite région française en superficie, la Martinique enregistre une densité de 344 habitants par Km² en 2016, ce qui en fait la quatrième région la plus densément peuplée après l'île de France, Mayotte et la Réunion

...marquée par un vieillissement de la population... avec près de 28% des martiniquais sont âgés de 60 ans et plus et la Martinique est devenue la région la plus âgée de France. L'indice de vieillissement de la population n'a cessé de croître au cours des dernières décennies : entre 1998 et 2018, il est ainsi passé de 36,8 % à 89,6 % (soit +52,8 points en 20 ans), dépassant l'indice de vieillissement national en 2015.

...avec des structures familiales qui évoluent... alors que la population a diminué, le nombre de ménages a augmenté de 8,9 %. La part des ménages constitués d'une seule personne a cru de 6,7 points, au détriment de la part des ménages constitués de couples (-6,1 points) et de celle des familles monoparentales (-0,6 point).

...marquée par un taux de chômage... qui demeure supérieur à celui enregistré en Métropole. En 2018, le nombre de chômeurs au sens du BIT s'élève à 27 100 en Martinique, soit un taux de chômage de 17,7 % (-0,1 point sur un an). Ce taux demeure en deçà de celui des autres départements d'outre-mer mais il reste largement supérieur au niveau de l'Hexagone (8,5 %). Plus de la moitié des chômeurs sont des femmes (56,1 %)

...et qui touche les jeunes... et qui constitue un facteur discriminant face au chômage, les plus jeunes étant les plus touchés. Ainsi, le taux de chômage chez les actifs âgés de moins de 29 ans s'établit à 41 %, alors que celui des personnes dont l'âge est compris entre 30 et 49 ans s'établit à 17 % et celui des seniors à 10 %. Le faible niveau de formation constitue également un frein à l'accès à l'emploi. À titre d'illustration, le taux chômage atteint 22 % pour les actifs sans diplôme, 20 % pour les titulaires du baccalauréat et 9 % pour les titulaires d'un diplôme supérieur au deuxième cycle universitaire.

...marquée par un taux d'emploi qui reste faible à 41,7 %... avec 1 actif pour 1 inactif et 4.7 actifs occupés pour 1 chômeur. L'emploi à la Martinique reste structurellement marqué par la prédominance du secteur tertiaire. Il représente 85.2 % de l'emploi salarié. Le tertiaire marchand concentre 44.8 % des effectifs salariés avec une prépondérance des sous-secteurs des autres services 24.0% pour le secteur marchand et 11.5% pour le secteur du commerce.

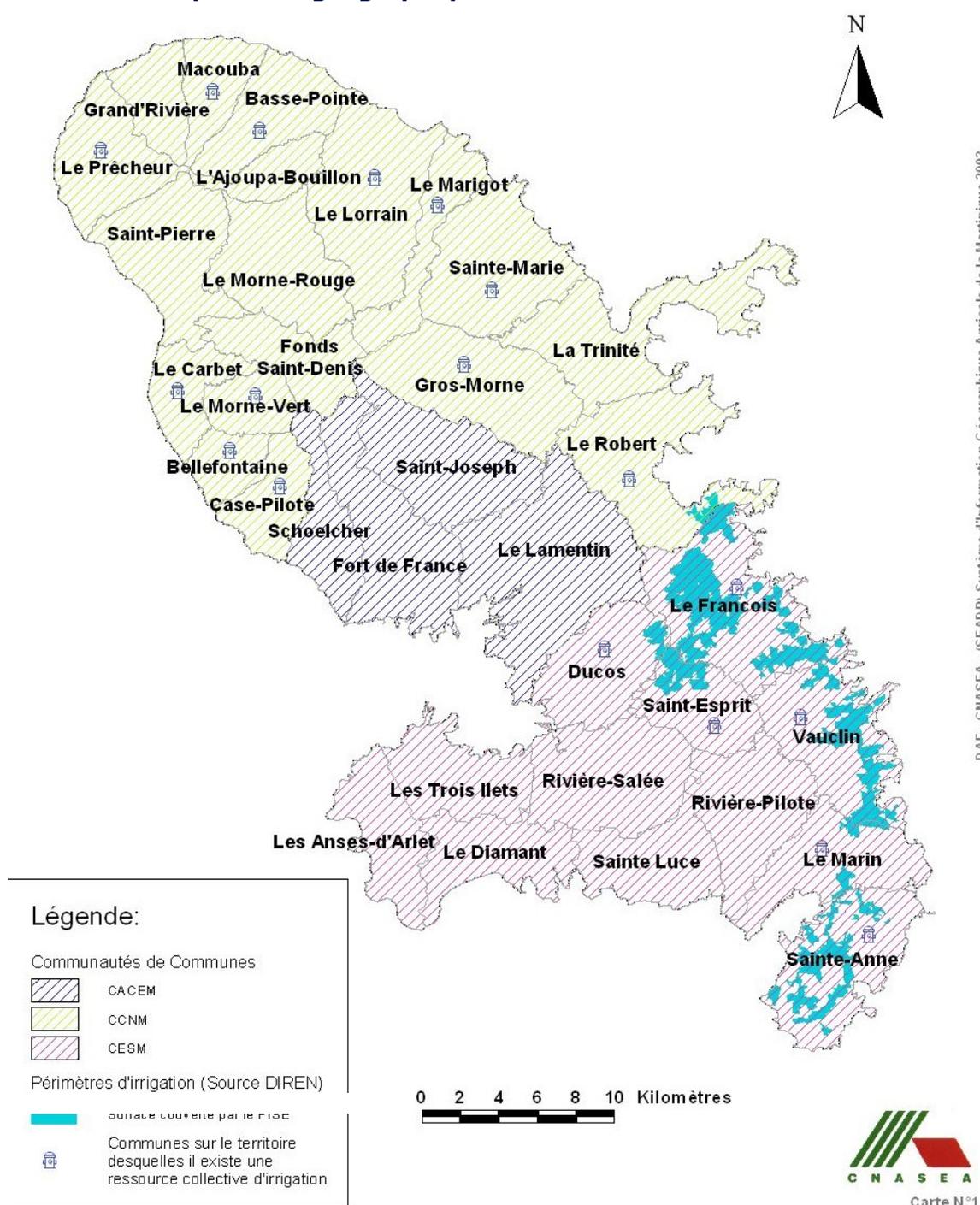
...Une réforme des contrats aidés... qui ont été transformés en parcours emploi compétences. La mise en œuvre des parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

IV - LES CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES (source IEDOM-INSEE 2018)

L'économie martiniquaise se caractérise par la prédominance du secteur tertiaire, qui représente 82,6 % de la valeur ajoutée totale en 2015 (contre 81,5 % en 2005)

En matière d'emploi, en 2017, la Martinique compte 122 853 salariés, dont 104 744 dans le secteur tertiaire (84,8 % de l'emploi salarié). Ce sont 55 071 personnes (44,4 %) qui travaillent dans les services marchands (commerce, hôtellerie-restauration, transport et autres services marchands) et 49 673 (40,4 %) dans les services non marchands. La construction, l'industrie (y compris l'énergie) et l'agriculture regroupent respectivement 5 826 (4,8 %), 8 196 (6,9 %) et 4 127 (3,5 %) emplois salariés.

La répartition géographique des communautés de communes



V - LES SECTEURS DE L'AGRICULTURE MARTINICAISE

Remarque :

Dans le cadre du PREA, nous avons surtout privilégié l'analyse du secteur agricole qui a fait l'objet d'investigations plus poussées, de manière à collecter un maximum d'informations.

...dans un secteur affecté par les saisons cycloniques 2016 et 2017... qui ont été particulièrement actives, comme en témoigne le passage de la tempête Matthew en septembre 2016 et de l'ouragan Maria en septembre 2017. Ce dernier est le premier ouragan de catégorie 5 ayant frôlé d'aussi près la Martinique. Dans son sillage, les filières agricoles ont accusé de lourdes pertes, notamment la filière de la banane, culture particulièrement fragile. En 2018, leur production peine encore à se relever.

...avec une baisse de la SAU, du nombre d'entreprises agricoles et de la population... avec une SAU en 2017 qui diminue de -3,6 % par rapport à 2016 et s'élève à 21 967 hectares. Ce recul s'explique par une baisse des surfaces destinées aux cultures fruitières semi-permanentes (-969 ha), des herbages (-1 099 ha) ainsi que des terres en jachère (-159 ha). La SAU ne cesse de reculer depuis 2000, année où elle atteignait près de 32 000 hectares. En revanche, ces baisses continues sont compensées par une hausse importante des surfaces destinées aux cultures légumières (+1 354 ha), et en particulier la culture de légumes frais (+1 324 ha).

Selon l'AMEXA, le nombre de chefs d'exploitation agricole² a reculé de -1,1 % entre 2016 et 2017, passant de 2 986 à 2 954. En 2018, le recul est plus marqué (-1,7%) pour s'établir à 2 903 chefs d'exploitation. Les chefs d'entreprises agricoles sont majoritairement des hommes (78,9%), à l'instar de la moyenne domienne (77,0%). En Martinique, hommes et femmes confondus, les plus de 50 ans représentent près des trois quarts (71,1%) des Chefs d'exploitation (62,8% pour l'ensemble des Outre-mer)

...avec un développement de l'agriculture biologique... qui adopte la logique de réduction de l'utilisation de produits chimiques et phytopharmaceutiques de la charte biologique se développe en Martinique, en se structurant principalement autour du réseau DEPHY3. Ce dispositif repose sur des fermes pilotes, dont la convergence vers une production « propre » est accompagnée par des ingénieurs. En 2017, 13 exploitations sont engagées dans le réseau DEPHY ananas, 10 dans le DEPHY banane, et 11 dans les DEPHY canne à sucre et cultures vivrières. En 2017, 324,2 hectares sont certifiés bio et 46,2 sont en conversion, contre 328 hectares certifiés et 35 en conversion en 2016. En 2017, 48 producteurs certifiés bio et 13 en conversion sont recensés, contre respectivement 44 et 5 en 2015.

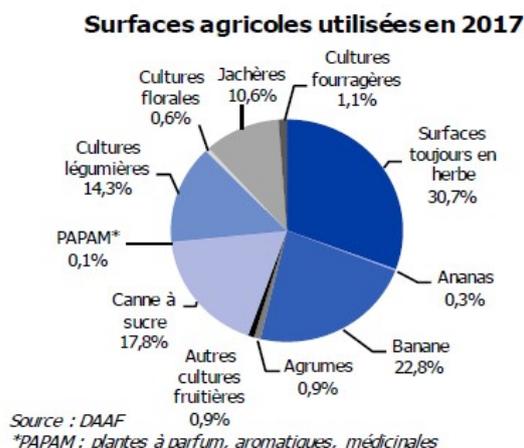
...avec des dispositifs de soutien à l'agriculture...qui permettent à l'agriculture martiniquaise de bénéficier du programme européen d'appui aux régions ultrapériphériques, le POSEI (Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité), qui s'inscrit dans le cadre du premier pilier de la Politique agricole commune (PAC). Le premier volet, intitulé Régime spécifique d'approvisionnement (RSA), est destiné à alléger le coût des intrants. Le second volet comporte des mesures en faveur des productions agricoles locales (MFPAL), qui concernent quatre secteurs d'intervention (la banane, le secteur canne-sucrerhum, la filière animale et la diversification des productions végétales).

Le Fonds européen agricole pour le développement rural (**FEADER**) est un instrument de financement de la PAC. Il se décline au travers du PDRM (Programme de développement rural de la Martinique) qui identifie les mesures visant à améliorer la compétitivité agricole, l'environnement et l'espace rural, et à promouvoir la diversification des productions. Les politiques européennes sont renouvelées tous les sept ans. Pour la période de programmation 2014-2020, l'enveloppe globale destinée à la Martinique s'élève à 130,2 millions d'euros (dont 21,2 millions d'euros affectés en 2018)

L'agriculture martiniquaise s'organise essentiellement autour de structures de petite taille, plus de 80 % des 3 307 exploitations soit près de 60% de moins qu'en 2000 où

l'on comptait 5 615 exploitations. Ces exploitations ont des surfaces comprises entre 1 et 10 ha, contre seulement 5,5 % des exploitations pour lesquelles la surface est supérieure à 20 ha. Suivant la tendance de concentration des exploitations, la SAU moyenne s'établit autour de 7,2 ha en 2007, contre 4 ha en 2000, alors même que la SAU globale tend à se contracter. Ainsi, les 25 exploitations les plus importantes de l'île représentent 21 % de la SAU totale. Au sein des chefs d'exploitation, le vieillissement de la population à l'œuvre en Martinique est perceptible, avec 6 exploitants sur 10 âgés de plus de 50 ans.

...des terres majoritairement affectées à l'élevage, la banane et la canne... avec des herbages destinés à l'élevage (30,7 %) à la culture de la banane (22,8 %) et de la canne à sucre (17,8 %), occupent plus de 70 % de la surface agricole utilisée (SAU) totale en Martinique en 2017. À l'exception des exploitations dédiées à la banane et à la canne à sucre, l'agriculture martiniquaise est majoritairement constituée de petites exploitations maraîchères et vivrières. La taille moyenne des exploitations est de 6,0 hectares.



Le service statistique du Ministère de l'Agriculture (AGRESTE) estime, que le volume global de travail agricole est en majorité apporté par des salariés permanents plutôt que par les chefs d'exploitation. En 2016, ils y contribuent à 53 % (contre 4 % en Guyane et 21 % en Guadeloupe). Cet écart s'explique par l'importance du travail salarié dans les nombreuses plantations de bananes.

...des filières variées telles que :

...la filière banane... qui est l'activité agricole principale en Martinique. Elle génère 51,5 % de la valeur ajoutée du secteur primaire à elle seule. La filière bénéficie d'un ancrage historique et culturel très fort malgré de nombreuses contraintes : la volatilité de la production face aux aléas climatiques, en particulier les événements cycloniques, la vulnérabilité des bananiers aux différents nuisibles, et enfin la concurrence de la banane "dollar" en provenance d'Amérique du Sud et de la banane des pays ACP.

En raison de l'étroitesse du marché local et du dynamisme de la demande extérieure, plus de 97 % de la surface agricole employée à la banane est dédiée à des variétés d'exportation. En 2017, les surfaces destinées spécifiquement à l'exportation de banane atteignent 5 000 hectares, soit à elles seules 22,8 % de la SAU. À noter toutefois que cette surface représente 4 milliers d'hectares environ de moins qu'au début des années 2000. Le nombre d'exploitations de bananes atteint, 366 en 2017 (contre 767 en 2000), et la surface moyenne des exploitations progresse à 13,7 hectares en 2016 (contre 11,7 hectares en 2000), signes d'une plus grande concentration du secteur. En 2018, le nombre de planteurs atteint 360. La surface d'exploitation est comprise entre 5 et 5,5 milliers d'hectare. Les producteurs martiniquais de banane d'export sont réunis au sein du groupement Banamart (créé en 2004) et fédérés aux côtés de leurs homologues

guadeloupéens au sein de l'UGPBAN (Union des groupements de producteurs de banane, créée en 2002), dans le but de maîtriser la commercialisation directe de la production des deux îles.

...avec de nouveaux plans... "BANANE DURABLE" et "BANANE DURABLE 2" permettant de valoriser l'image et la qualité de la banane antillaise, un plan « Banane durable » a été mis en place de 2008 à 2013. Suite à la fragilisation du secteur causée par le cyclone Dean en 2007, à la mauvaise image suscitée par la pollution au chlordécone, et pour faire face à la concurrence étrangère, ce plan avait pour but d'inscrire la filière dans une démarche de durabilité économique, sociale et environnementale.

Dans sa continuité, le plan "Banane durable 2" a été lancé pour la période 2016-2020. Il comprend des mesures variées, allant de l'amélioration des pratiques de culture, notamment pour réduire l'usage de produits phytosanitaires, à l'amélioration des conditions de travail des salariés de la filière. Conformément à ces plans, une partie de la sole bananière fait aujourd'hui l'objet de mise en jachère permettant un assainissement des sols. Par ailleurs, des progrès ont été accomplis en termes de gestion de l'enherbement avec une diminution du recours aux herbicides et un développement de la gestion mécanique de l'enherbement au sein des exploitations. Les pièges à charançons sont désormais utilisés dans le cadre d'une lutte sans impact pour l'environnement. L'effeuillage sanitaire est pratiqué contre la cercosporiose noire. S'agissant des traitements post-récolte, l'année 2018 marque le lancement d'un nouveau produit homologué agriculture biologique et la poursuite de la recherche et formation agricole pour une culture sans résidus polluants.

...le filière fruits et légumes... qui se structure autour de l'interprofession IMALFLHOR (Interprofession martiniquaise des fruits, légumes et produits horticoles), créée en 2010. Parallèlement, trois groupements de producteurs regroupent 58 adhérents et six organisations de producteurs.

En 2017, 3 594 hectares de terres sont destinés à la culture de fruits et légumes en Martinique (hors banane), dont 2 704 pour les légumes frais, 440 pour les tubercules, 203 pour les agrumes, 55 pour les ananas et 192 pour les autres fruits frais.

Les producteurs locaux non organisés privilégient la vente auprès de revendeurs, magasins de détail et grandes et moyennes surfaces (à hauteur de 60 %) comme mode de distribution. Le reste de la production est commercialisé auprès de grossistes, collectivités, hôtels, restaurants et industries agroalimentaires. La vente directe ne leur permet d'écouler qu'une part minime de leur production (7 % des légumes et des tubercules en 2017 et 14 % des fruits).

En 2018, la production locale de fruits, légumes et tubercules commercialisée au marché Dillon se compose principalement de dachines, concombres, salades et giraumons. Dans la catégorie autre (15%) on retrouve notamment les cristophines, les gombos, les aubergines et les citrons verts. Sur l'année, la production locale ne couvre que 38,0 % de la consommation, les importations couvrant 62,0 % de la consommation locale (26 118 tonnes).

...avec un secteur à forte valeur ajoutée... le cacao dont la production a été durablement relancée qu'en 2012 à travers le projet Valcaco, piloté par le Pôle agroalimentaire de la région Martinique. Au démarrage, le projet réunissait dix producteurs locaux, les transformateurs de l'île (Élot et les Frères Lauzée), la Chambre d'agriculture, le CIRAD et le Parc naturel régional de la Martinique. En 2018, le nombre de producteurs s'élève à 26 actifs et 40 en phase de création de plantations cacaoyères. Selon les estimations du collectif Valcaco, la culture des cabosses devrait s'étendre sur 120 hectares pour une production estimée à 2,5 tonnes en 2020, 6 tonnes en 2022 et 12 tonnes en 2024. Les producteurs privilégiant une culture écologique, l'usage de produits phytosanitaire est proscrit. En 2018, la plantation de nouveaux cacaoyers a permis d'augmenter la production de 70%. Le cacao est une denrée dont le cout de production demeure élevé : 11 euros le kilo en moyenne pour une

commercialisation comprise entre 15 et 20 euros le kilo. La filière présente un véritable potentiel de croissance pour le territoire, la demande internationale étant estimée à plus de 100 tonnes à l'année. Les fèves martiniquaises sont particulièrement plébiscitées par l'Hexagone, la Belgique, la Suisse, l'Angleterre et le Japon.

...avec un repli de la filière cannière... qui est la deuxième production agricole de la Martinique après la banane, la canne à sucre est cultivée sur une surface fortement contrainte par la concurrence des autres productions agricoles et l'urbanisation.

En 2018, la surface plantée atteint 3 839 hectares (-1,6 %). En revanche, le nombre de planteurs reste stable (+0,5 %).

Aussi, la surface moyenne cultivée diminue (-2,1 %) à 20,8 hectares par planteur. Enfin, le rendement moyen s'établit à 53,8 tonnes par hectare contre 53,5 en 2017. Ce tonnage est encore loin de l'objectif de 100 tonnes à l'hectare.

En 2018, la culture de la canne à sucre compte 185 planteurs dont 49 livrant la sucrerie du Galion. Elle permet ainsi de maintenir des bassins de culture agricole et donc de l'emploi sur l'ensemble du territoire. Le volume de cannes broyées se situe à 206 395 tonnes (-1,1% en un an) :

- Les cannes dévolues à la production de rhum sont en augmentation (+2,9 %) à 174 631 tonnes, soit 84,6 % de la canne utilisée par la filière

- Les cannes destinées à la production de sucre sont donc en baisse (-18,8 %), à 31 764 tonnes, et représentent désormais 15,4 % de la canne utilisée par la filière canne sucre/rhum.

La campagne 2018 est marquée par une nouvelle baisse du volume de cannes livrées à la sucrerie du Galion (-18,8 %).

La production de rhum est la principale activité agroalimentaire de la Martinique avec 18,8 % de la valeur ajoutée de la branche agroalimentaire. Elle assure 22,4 % de la valeur d'exportation de biens (hors produits pétroliers) de l'île. Le rhum constitue le deuxième produit d'exportation, derrière la banane.

...une filière horticole en déclin... marquée par la baisse de certaines productions : ananas plus particulièrement (-82% des surfaces de production entre 2000 et 2010), mais aussi melon, tubercules, bananes créoles. A noter une réduction d'environ 20% des hectares de terre affectés aux racines et aux tubercules.

Les légumes et les fruits destinés au marché local ont suivi un développement régulier, ce qui atteste d'une part du dynamisme et de la capacité de croissance des exploitants et d'autre part, de la demande soutenue du public.

L'horticulture sans véritable organisation, est en perte de vitesse, notamment sur l'exportation.

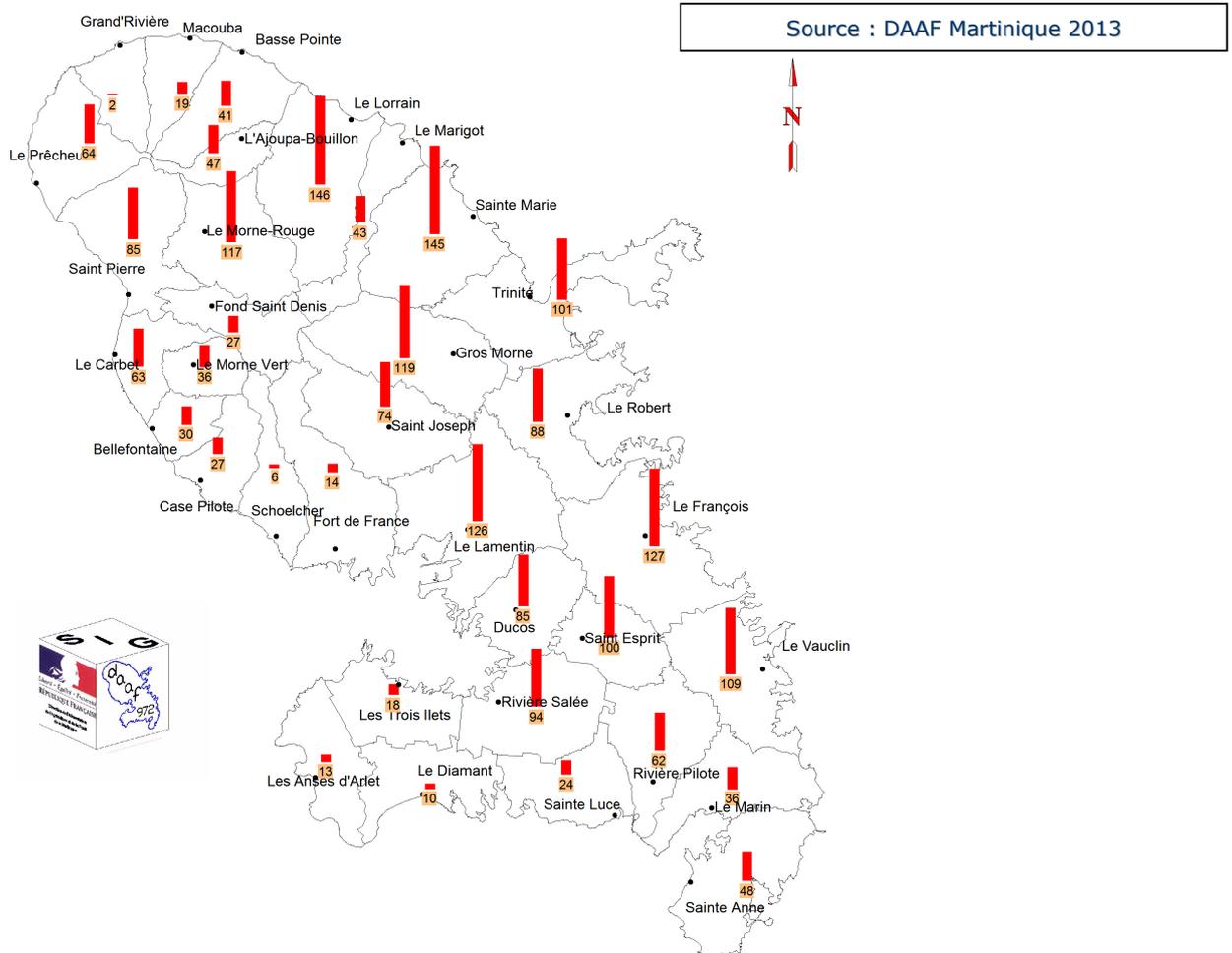
...avec une production animale... qui est assurée par 300 éleveurs en Martinique, soit 44 de plus qu'en 2016. L'élevage est structuré autour d'une interprofession, l'Association martiniquaise interprofessionnelle des viandes (AMIV). Les éleveurs sont en parallèle regroupés autour de plusieurs coopératives¹ et d'une union de coopératives, MADIVIAL, créée en 2010.

6 735 hectares de terres sont des herbages destinés à l'élevage. Pour la première année depuis 2006, où les surfaces toujours en herbe représentaient plus de 10 000 hectares, ce chiffre est en hausse (+3,1 %). Au total, les cheptels réunissent en 2017, 14 682 bovins, 9 765 porcins, 10 827 ovins, 3 947 caprins, et 1 471 000 volailles.

...avec un recul de la production locale de viande en 2018... qui recule de -6,9% pour atteindre 3 595 tonnes. Dans le détail, seule la production de viande porcine progresse (+2,2 % à 1 240 tonnes) tandis que la production d'ovins et de caprins se stabilise (+0,1% à 42 tonnes). La production de viandes bovines (-3,6 % à 888 tonnes), de volaille (-15,4 % à 1 397 tonnes) et de lapin (-16,4% à 28 tonnes) se réduit. Les abattages de volaille reculent pour la seconde année consécutive, mais représentent encore la plus forte part de la production totale de viande (38,9 %). À noter que la

production locale ne couvre que 17,0 % de la consommation locale de viande, les importations en couvrant 83,0 %.

REPARTITION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES EN MARTINIQUE (Déclarations de surfaces 2012)

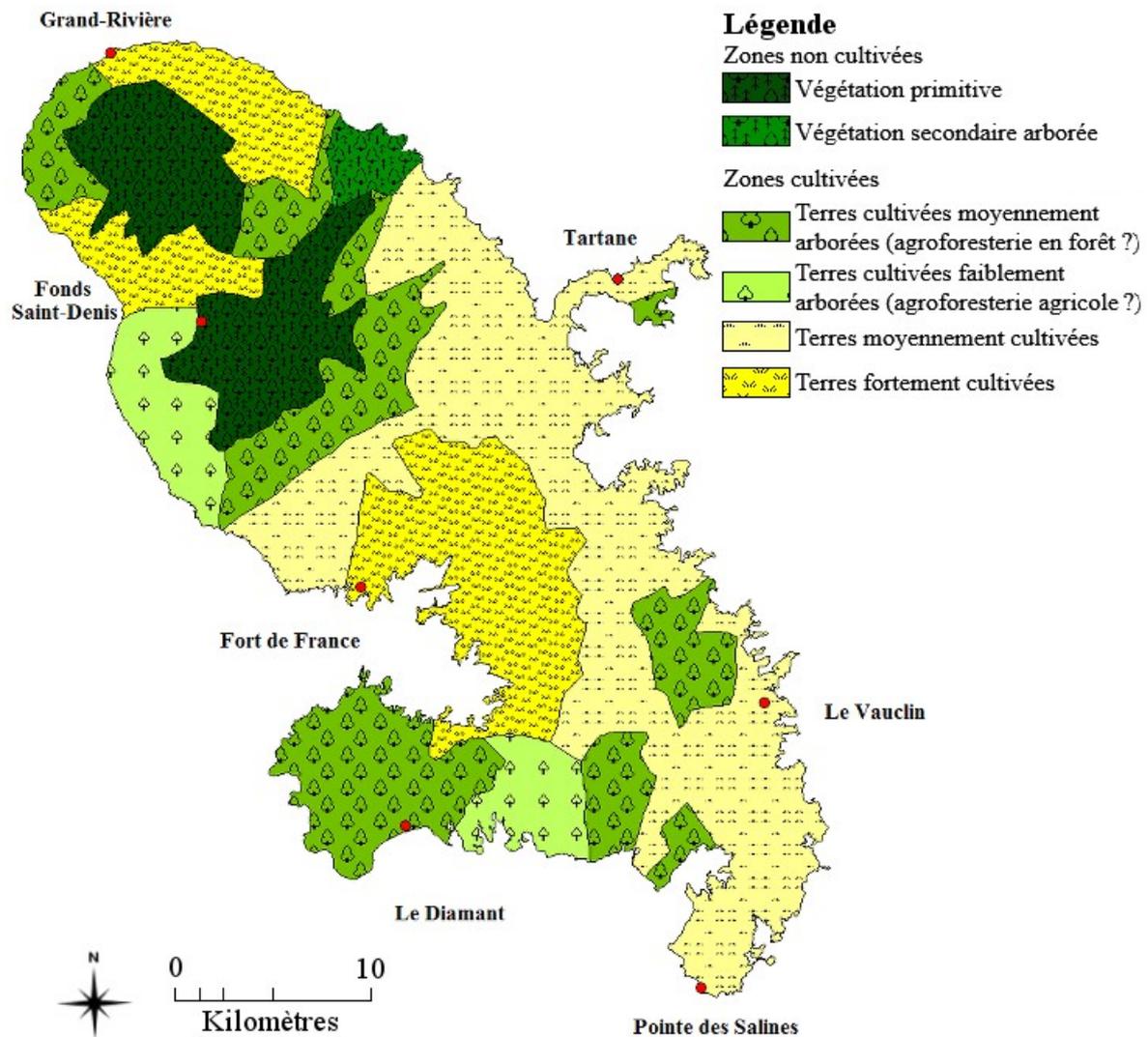


Cartographie : DAAF MARTINIQUE Janvier 2013
Sources de Données : DAAF MARTINIQUE; SIG972
BDTOPO 2004 IGN PARIS

Echelle : 1 / 1 700

Répartition des terres en Martinique (déclarations de surface 2012)

...une évolution foncière défavorable aux surfaces... agricoles qui diminuent année après année. De 38 000 ha déclarés en 1989 elle représente 32 000 ha en 2000, 27 941 ha en 2006 puis 24 782 ha en 2011 et 21967 en 2017 comme le montre le tableau ci-dessous.



VI - L'IDENTITE AGRICOLE ANCREE DANS L'IDENTITE REGIONALE

...un enseignement agricole... qui représente une composante active du système éducatif national et tient pleinement sa place dans le système éducatif de la Martinique. L'enseignement et la formation aux métiers de l'agriculture, de la forêt, de la nature et des territoires relèvent du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. Le code rural et de la pêche maritime lui confie 5 missions complémentaires et fortement liées aux enjeux spécifiques de notre ministère. Il propose des parcours de formations générales, technologiques et professionnelles depuis la classe de 4e jusqu'au doctorat et délivre des diplômes du certificat d'aptitude professionnelle agricole (niveau 3), au doctorat (Bac+8)

...des EPLEFPA qui relèvent de la DAAF, autorité académique pour l'ensemble des établissements du public ou du privé, l'enseignement agricole comporte différents dispositifs de formation qui s'articulent autour de 3 voies de formation : formation générale, formation technologique et formation professionnelle. L'ensemble de ces dispositifs contribue à l'élévation de niveaux de qualification ainsi qu'à la réussite et l'insertion des jeunes et des adultes formés.

...une égalité des chances filles-garçons qui doit permettre de garantir la réussite de tous les élèves. L'enseignement agricole technique met en place différents dispositifs pour valoriser les aptitudes des filles et des garçons et les accompagner vers l'acquisition des compétences relevant du cadre scolaire mais aussi de la sphère extra-scolaire (domaines culturel, sportif, professionnel, etc.).

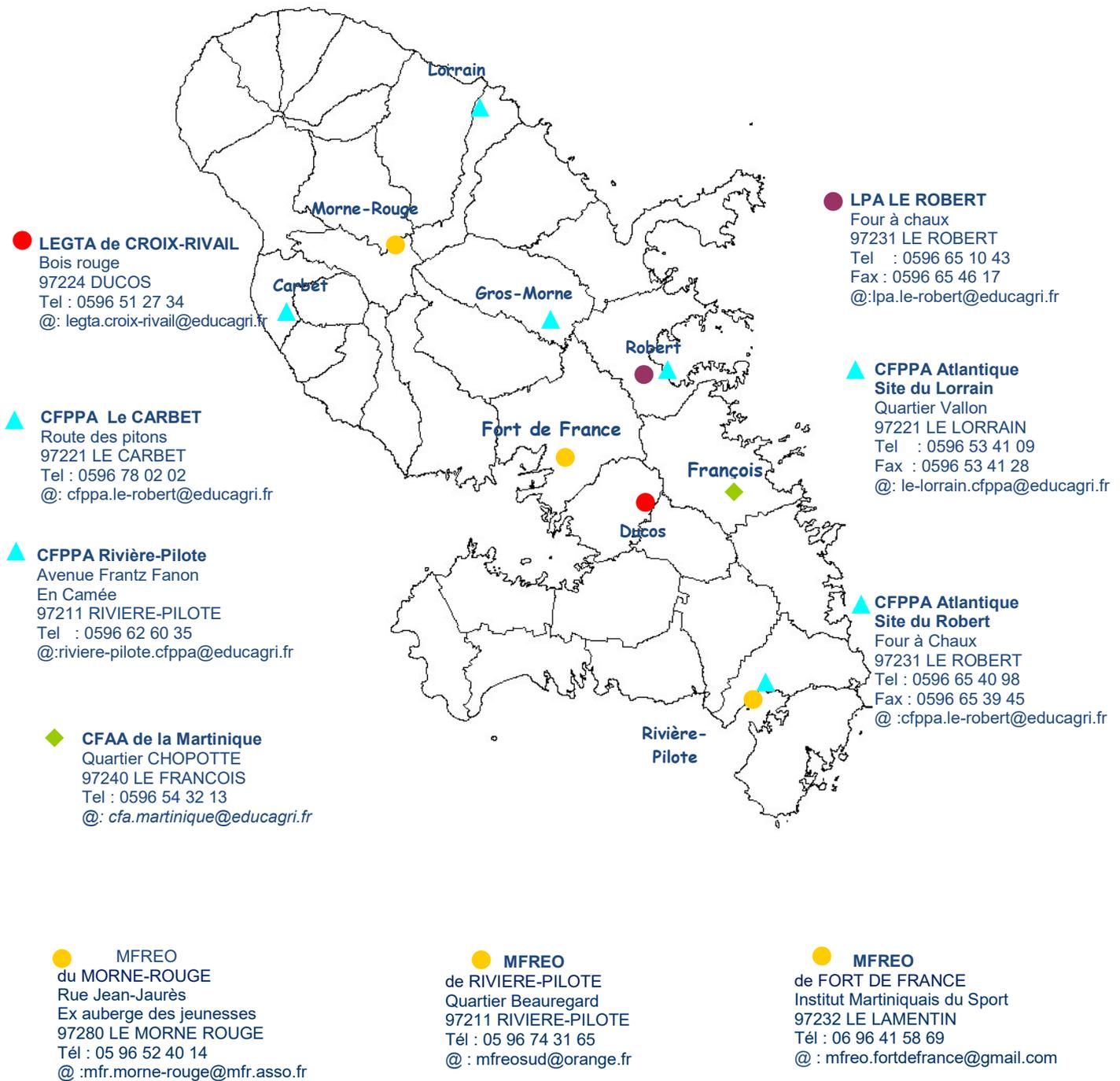
...une diversité de formation dans les champs de compétences du MAAF par la présence de :

- classes préparatoires de 4^eme, de 3^eme qui assurent un rôle de motivation pour des jeunes parfois en situation d'échec ou pour des jeunes qui souhaitent se diriger plus tôt vers les métiers de l'agriculture.
- classes de seconde générale et technologique.
- filières de la formation professionnelle (voie scolaire ou apprentissage) permettant aux jeunes et aux adultes d'obtenir une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme du MAAF.
- formations professionnelles adaptées à des adultes (formation continue) permettant à un public de demandeurs d'emploi ou en activité d'obtenir des diplômes du MAAF.
- La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) offrant un voie d'accès aux diplômes et titres du MAAF.
- formations qualifiantes et certifiantes permettant de répondre aux demandes de formation des salariés ainsi que des employeurs dans le cadre de la formation tout au long de la vie.
- actions à vocation de socialisation comme les chantiers écoles, les aides personnalisées.

La mise en œuvre de ces dispositifs de formation et de ces actions de formation est assurée par trois composantes éducatives complémentaires, relevant du MAAF :

- **L'EPLEFPA de Croix-Rivail**
- **L'EPLEFPA du Robert**
- **Les Maisons Familiales et Rurales du Morne-Rouge, de Fort-de-France et de Rivière-Pilote.**

CARTE DES ETABLISSEMENTS AGRICOLES EN MARTINIQUE



Lexique

● LEGTA :	Lycée d'Enseignement Générale Technologique Agricole
● LPA :	Lycée Professionnel Agricole
▲ CFPPA :	Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
◆ CFAA :	Centre de Formation d'Apprentis Agricole
● MFREO :	Maison Familiale Rurale d'Education et d'Orientation

...un Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA) de Croix-Rivail qui regroupe...

- Le Lycée d'Enseignement Général Technologique Professionnel Agricole LEGTA de Croix-Rivail.
- Le Centre de Formation des Apprentis de la Martinique (CFAA de la Martinique)
- Le Centre de Formation et de Promotion Agricole de Rivière-Pilote (CFPPA de Rivière-Pilote).
- Le Centre de Formation et de Promotion Agricole du Carbet (CFPPA du Carbet)
- L'exploitation agricole de Croix-Rivail

...un Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA) du Robert qui regroupe...

- Le Lycée Professionnel Agricole du Robert.
- Le Centre de Formation et de Promotion Agricole Atlantique (CFPPA Atlantique) site du Robert, site du Lorrain.
- Le Centre de Formation et de Promotion Agricole du Lorrain (CFPPA du Lorrain).
- L'exploitation agricole du Robert

...Trois Maisons familiales et Rurales (MFR) situées au Morne-Rouge, à Fort de France et à Rivière-Pilote.

61 - Le Lycée d'Enseignement Général Technologique Agricole (LEGTA) de Croix-Rivail

avec une offre de formation variée positionnée sur les 4 voies :

- **Générale avec le Baccalauréat Scientifique**

En 2019 on observe un taux global de réussite de 92% au baccalauréat S alors qu'il était de 53% en 2005.

- **Technologique avec le Baccalauréat Technologique**

Pour l'année 2019 le taux de réussite global est de 69%.

- **Professionnelle avec le : BAC Professionnel**

Soit pour l'année 2019, 50% au baccalauréat professionnel agroéquipements, 65% au bac pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole (CGEA)

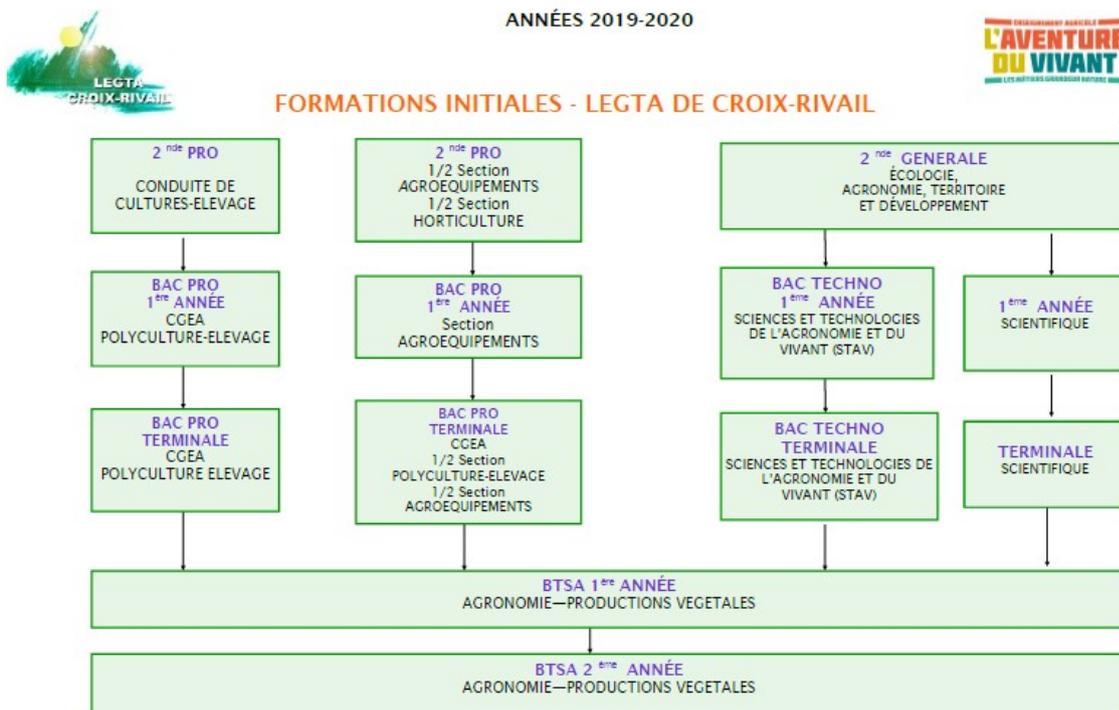
- **Supérieur avec le : BTSA Agronomie productions végétales**

Soit pour l'année 2019, 65% au BTSA

...les principaux secteurs de formation sont :

- La production végétale.
- La production animale.
- L'agroéquipement.

CARTE DES FORMATIONS DIPLOMANTES - ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC DE MARTINIQUE



62 - Le Lycée Professionnel Agricole (LPA) du Robert avec une offre de formation tournée vers des filières en expansion...

On distinguera 2 voies :

- **Professionnelle avec le : Baccalauréat Professionnel**

Soit pour l'année 2019, 78% au baccalauréat professionnel aménagements paysagers et 100% pour la Bac Pro BIT

- **supérieur avec le : Brevet de Technicien Supérieur Agricole**

Soit pour l'année 2019, 69% au BTSA STA

Les filles sont majoritaires puisqu'elles représentent près de $\frac{3}{4}$ des effectifs. L'analyse des statistiques, montre que les filles sont toujours plus nombreuses. Ceci est à corréliser avec le type d'études suivies dans ce lycée. En effet, le LPA du Robert est plus axé dans les domaines des services, de l'industrie agroalimentaire et dans la commercialisation (domaines de formation souvent privilégiée par les filles).

...les principaux secteurs de formation sont :

- L'industrie agro-alimentaire.
- Le conseil vente en alimentation.
- Les services aux personnes.
- Les aménagements paysagers.

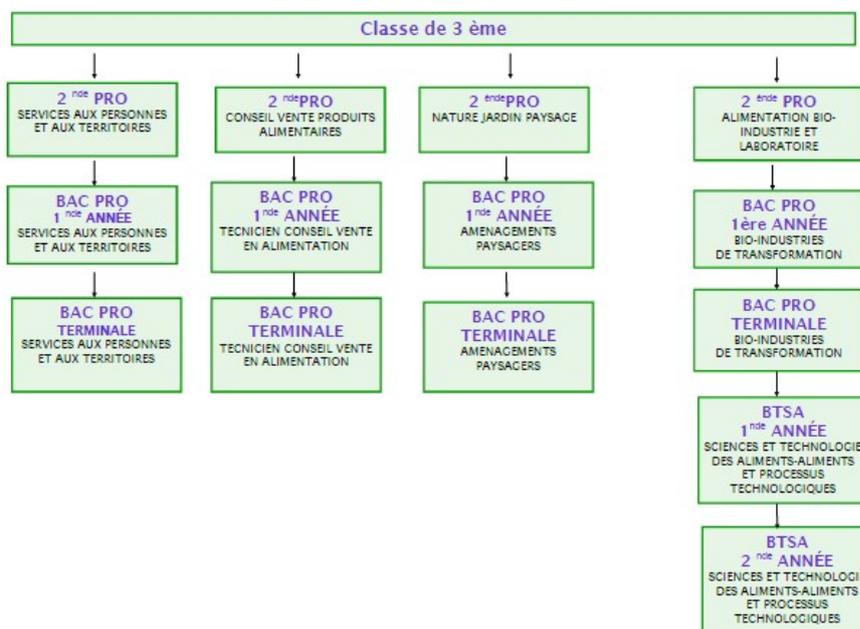
CARTE DES FORMATIONS DIPLOMANTES - ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC DE MARTINIQUE



ANNÉES 2019-2020



FORMATIONS INITIALES - LPA DU ROBERT



63 - Le CFAA de la Martinique

centre constitutif de l'EPLEFPA de Croix-Rivail met en œuvre des formations agricoles par la voie de l'apprentissage... créé en 1974, le CFAA s'adresse aux jeunes de 16 à 29 ans et leur propose une formation alternant des périodes en entreprise et des périodes en centre. L'ensemble des effectifs en formation initiale l'est par voie d'apprentissage.

Les principaux secteurs de formation :

- **Les productions végétales** (cultures maraîchères, cultures sous abri, productions horticoles, productions florales).
- **Les productions animales.**
- **L'aménagement de l'espace** (jardins et espaces verts, entretien de l'espace rural).

Les principaux dispositifs d'accompagnement :

- **La lutte contre l'illettrisme.**
- **Accès aux Compétences Clés (ACC).**
- **Atelier Pédagogique Personnalisé (APP).**
- **la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).**

Le CFAA propose des parcours de formation individualisée afin de répondre au mieux aux attentes des professionnels et des apprentis.

64 - La formation professionnelle qui est assurée par les Centres de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA), centres constitutifs des deux EPLEFPA de Croix-Rivail et du Robert.

Les CFPPA dispensent des formations diplômantes (Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole, Brevet Professionnel Agricole, Brevet Professionnel, Certificat de spécialisation, Spécialisation d'Initiative Locale, à destination des adultes, demandeurs d'emploi ou non. Les diplômes sont proposés selon le dispositif de certification par Unités Capitalisables (UC). Chaque UC peut être acquise de manière indépendante, ce qui facilite l'organisation de parcours de formation individualisés, la prise en compte de validations académiques et la mise en place de validations ou/et de certifications de pré-acquis à l'entrée en formation. La durée de validité de l'ensemble des UC est portée à cinq ans après la fin de la formation, il n'y a pas d'échec, le candidat dispose de quatre années pour présenter les UC manquantes si il a échoué au premier passage.

Les UC depuis la Loi Liberté sont équivalentes à des blocs de compétences éligibles au Compte Personnel de formation (CPF) permettant l'acquisition de compétences indépendantes.

De plus, les CFPPA assurent des formations de courte durée à destination des salariés et chefs d'entreprise sur des thématiques en réponse aux demandes de ceux-ci. Les formations sont prises en charge par les Organismes de compétences (OPCO) et plus particulièrement par OCAPIAT pour les salariés agricoles et le fonds d'assurance formation (VIVEA) pour les chefs d'exploitation.

L'ensemble des CFPPA proposent des parcours de formation individualisée à destination des demandeurs d'emploi et des salariés en reconversion professionnelle

CFPPA du Carbet, centre constitutif de l'EPLEFPA de Croix-Rivail

Sur les routes des Pitons au Carbet dans le Nord Caraïbe, se situe le CFPPA du Carbet créé en 1975. Les stagiaires accueillis par ce centre, sont le plus souvent des demandeurs d'emploi. Les formations proposées vont du niveau 3 au niveau 4

Les principaux secteurs de formation :

- **Les productions végétales** (cultures maraîchères, cultures sous abri,

- productions horticoles, productions florales)
- **Les productions animales.**
- **L'aménagement de l'espace** (jardins et espaces verts, entretien de l'espace rural, taille et soin des arbres)
- **Les services.**
- **Attestation de connaissances pour les animaux de compagnie d'espèces domestiques (ACACED)**
- **Certification Certiphyto pour l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.**

Les principaux dispositifs d'accompagnement :

- **La lutte contre l'illettrisme.**
- **Accès aux Demandeurs d'emploi aux métiers de l'agriculture (ADEMA)**
- **la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)**

CFPPA de Rivière-Pilote, centre constitutif de l'EPLEFPA de Croix-Rivail

Le CFPPA repose sur la création d'une école ménagère à Rivière-Pilote datant de 1961, dans le Sud du département.

Il est ouvert aux demandeurs d'emploi, agriculteurs et salariés agricoles qui souhaitent se former ou se spécialiser dans les domaines de la production agricole et horticole (cultures maraîchères, arboriculture fruitière, élevage hors sol et de ruminants).

Les formations proposées vont du niveau 3 au niveau 2

Les principaux secteurs de formation sont :

- Les productions végétales (cultures maraîchères, cultures sous abri, productions horticoles, productions florales).
- Les productions animales.
- L'aménagement de l'espace (jardins et espaces verts, entretien de l'espace rural)
- Les services (service à la personne).
- Certification Certiphyto pour l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

Principaux dispositifs d'accompagnement :

- La lutte contre l'illettrisme
- Accès aux Demandeurs d'emploi aux métiers de l'agriculture (ADEMA)
- Accès aux Compétences Clés (ACC).
- La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

CFPPA Atlantique (site du Robert), centre constitutif de l'EPLEFPA du Robert

Il est ouvert aux demandeurs d'emploi, agriculteurs et salariés agricoles qui souhaitent se former ou se spécialiser dans les domaines de la production agricole et horticole (cultures maraîchères, arboriculture fruitière, élevage hors sol et de ruminants).

Les principaux secteurs de formation sont :

- Les productions végétales (cultures maraîchères, cultures sous abri, productions horticoles, productions florales).
- Les productions animales.
- L'aménagement de l'espace (jardins et espaces verts, entretien de l'espace rural).
- La transformation des produits de l'industrie agro alimentaire
- Les services (service à la personne, aménagements paysagers)
- Certification Certiphyto pour l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.
- Certificat en hygiène alimentaire à destination de la restauration commerciale.

Les principaux dispositifs d'accompagnement :

- Accès aux Compétences Clés (ACC)
- Accès aux Demandeurs d'emploi aux métiers de l'agriculture (ADEMA)
- la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

CFPPA Atlantique (site du Lorrain), centre constitutif de l'EPLEFPA du Robert

Situé dans le Nord Atlantique, ce centre répond aux attentes des professionnels ainsi qu'aux jeunes souhaitant s'installer en agriculture. Ce centre dispense des formations diplômantes et qualifiantes auprès de salariés, demandeurs d'emploi, chefs d'exploitation.

Les principaux secteurs de formation sont :

- Les productions végétales (cultures maraîchères, cultures sous abri, productions horticoles, productions florales).
- Les productions animales.
- L'aménagement de l'espace (Certificat taille et soin des arbres).
- Une offre de formation de courte durée à destination des professionnels du monde agricole et para agricole.
- Certification Certiphyto pour l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.
- Certification en production animale 'poulet de chair' (CPIEPC).

Les principaux dispositifs d'accompagnement :

- la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)
- Accès aux Demandeurs d'emploi aux métiers de l'agriculture (ADEMA)

Les CFPPA et le CFA sont regroupés dans un réseau : le réseau FormationAgriMadinina : www.reseauformationagrimadinina.fr

65 - Présentation des exploitations de l'EPLEFPA de Croix-Rivail et du Robert

En plus de leur vocation d'apprentissage pour le public des apprenants, les exploitations sont à l'écoute de l'évolution des pratiques. Elles sont aussi impliquées dans les actions d'expérimentation menées avec les partenaires institutionnels et de recherche (SALIM, FREDON, PARME ; INRA, CIRAD, PRAM, IT2... A ce titre, les exploitations constituent des lieux "support d'expérimentation et de démonstration" avec les sites des CFPPA des deux EPLEFPA ainsi que ceux des organismes de recherche.

...certaines difficultés sont présentes... :

- La fragilité des organisations professionnelles agricoles (peu de personnes ressources).
- La fragilité des exploitations agricoles des EPL en terme de production, d'innovation et d'expérimentation.
- La prise en compte de l'hétérogénéité des niveaux de connaissance technique.

651 - L'Exploitation agricole de l'EPLEFPA de Croix-Rivail

L'exploitation agricole de l'EPLEFPA de Croix-Rivail offre aux apprenants (élèves et stagiaires) la possibilité d'effectuer des travaux pratiques au sein même de l'établissement. Il s'agit d'un support pédagogique pour les professeurs.

L'exploitation se développe d'année en année en diversifiant ses productions, en s'équipant au gré des besoins et des moyens.

L'exploitation joue également un rôle d'interface entre la recherche, les apprenants et les professionnels.

Les différentes formations intervenant sur le support et parcelles pédagogiques sont les suivantes :

Bac Pro CGEA en formation initiale :

- Observations, traitements et contention des bovins (utilisation des acaricides, du vermifuge, etc.).
- Alimentation du troupeau bovin, organisation des lots, fouilles, vêlages, etc.
- Plantation, désherbage manuel des cultures et de la prairie. Production de plants
- Entretien et utilisations du petit et du gros matériel agricole.
- Utilisations des machines agricoles (attelages, implantation de prairies, préparation du sol pour le maraîchage, foin, participation aux expérimentations maïs).
- Suivi des volailles, mise en place de petits ateliers pédagogiques (petits élevages de diversification).

BTSA agronomie productions végétales formation initiale :

- Observations, établissement de fiches de contrôle.
- Plantation, désherbage manuel des cultures et de la prairie, production de plants,...
- partenariat avec les organismes de recherche.

BTSA agroéquipements formation initiale :

- Observations, établissement de fiches de contrôle.
- Entretien et utilisations du petit et du gros matériel agricole.
- Utilisations des machines agricoles (attelages, implantation de prairies, préparation du sol pour le maraîchage, foin, participation aux expérimentations maïs).

Mini stages des élèves sur l'exploitation

Ces stages réalisés par les élèves de première année uniquement sont encadrés par le personnel de l'exploitation. Pas de mini stages pour les élèves.

Expérimentations diverses

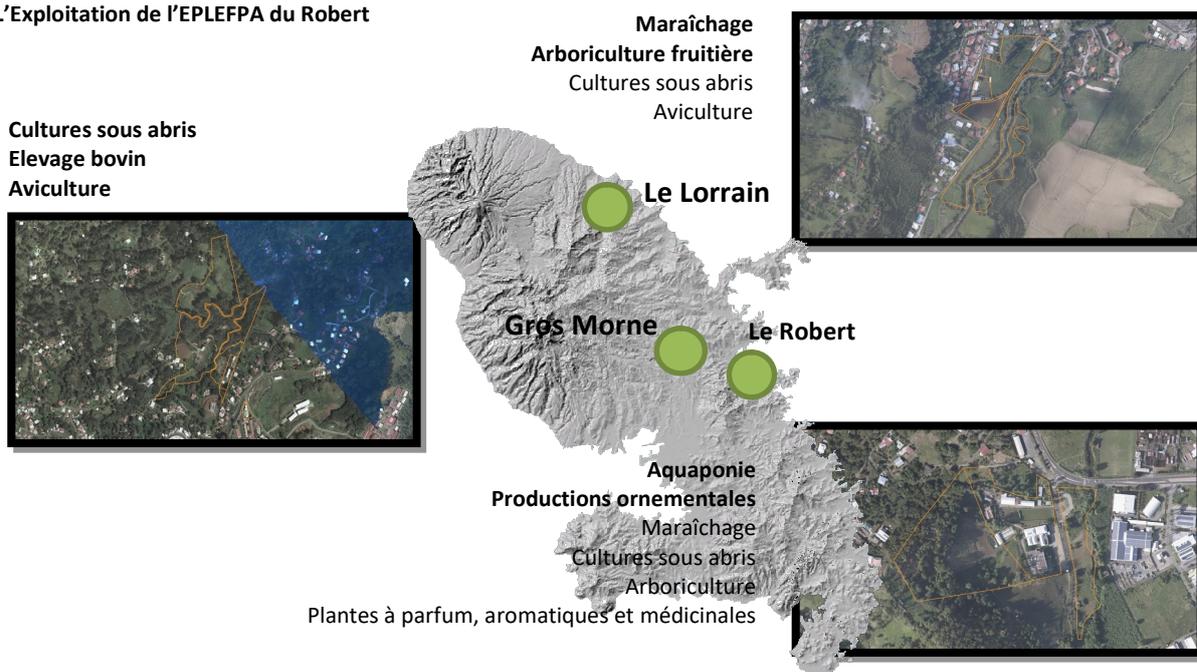
Les expérimentations sont très diverses et vont du contrôle de performance dans le domaine animal à la protection phytopharmaceutique, à l'étude de système de désherbage des cultures de plein champs et suivi de la pousse des herbes, aux essais d'ensilage de canne.

652 – L'Exploitation agricole de l'EPLEFPA du Robert

L'exploitation agricole de l'EPLEFPA du Robert a repris toute son activité à la rentrée scolaire 2013-2014 avec un nouveau chef d'exploitation. L'exploitation trouvera tout son rôle au sein de son EPLEFPA

...une exploitation diversifiée...présente sur trois situations géographiques :
Le Robert, le Gros-Morne, le Lorrain

L'Exploitation de l'EPLEFPA du Robert



...une reprise de l'exploitation du Robert avec des perspectives en expérimentation et en développement...

- Suspension des productions depuis octobre 2012
- En situation de redéfinition de son projet de production, pédagogique et d'expérimentation
- Pour un Projet d'Exploitation Agricole ambitieux d'ici juin 2012
 - Projet technique et économique
 - Projet pédagogique
 - **Projet d'expérimentation et de démonstration**
- Dans la continuité du Projet d'Etablissement validé au CA de juin 2012
- Avec l'appui d'une Commission d'Exploitation récemment mise en place
- **Et des partenaires du développement** sur le territoire
- Dans l'intervalle, la relance d'une sélection d'activités : aquaponie, production de plants, ...
- Le désir de l'EPLEFPA de **justifier sa place au sein des réseaux d'expérimentation** : ex. RITA

...des mini stages des apprenants sur l'exploitation...

Les apprenants du lycée et du CFPPA participeront à la remise en route de l'exploitation



Les élèves de 3^{ème} participent à la production de plants maraîchers de l'exploitation

... l'aquaponie, une expérimentation grandeur nature...

L'exploitation agricole de l'EPLEFPA du Robert, en partenariat avec l'Association pour le Développement de l'Aquaculture en Martinique et avec le soutien notamment du Conseil Régional de Martinique, a construit, en 2009, une station expérimentale d'aquaponie. Conçue en hors-sol sur la base d'un circuit hydrique fermé, l'atelier combine aquaculture et production maraîchère en hydroponie. La valorisation des rejets piscicoles et l'optimisation de la gestion de l'eau font de ce dispositif unique en Martinique, un modèle innovant de production intensive et de diversification agricoles, dans le respect de l'environnement. En production de croisière, l'atelier installé sur le Lycée Professionnel Agricole du Robert peut produire 500 kg de poissons chaque 45 jours et 1 200 laitues par semaine.

...l'exploitation agricole se lance dans la production de maracuja

Afin de contribuer au développement de la filière maracuja en Martinique, l'Exploitation Agricole projette d'implanter d'ici à la fin de l'année 2013, à titre expérimental, sur son site du Robert, 100 mètres linéaires de palissade. Dans un premier temps, des plants tout venants de maracuja seront utilisés. La production de plants greffés, pomme-maracuja sur pomme-liane, résistants à la nécrose du collet, est envisagée par la suite.

...Les exploitations en lien avec "Enseigner à produire autrement"... avec pour les deux exploitations des propositions de projets 2014-2018 qui doivent se prolonger pour les prochaines cinq années :

Propositions de projets enseigner à produire autrement de l'EPLEFPA de Croix-Rivail 2014-2018 et reconduction 2019-2024

Production de moutons labellisée "mouton Matinik" (en cours, avenant à faire à la convention avec l'INRA)

Installation de ruches (réalisé et en cours) en partenariat avec le syndicat des apiculteurs de Martinique (réalisée)

- Début de l'atelier apiculture avec les apprenants volontaires. Tenue de l'atelier tous les quinze jours encadré par une enseignante de zootechnie du LEGTA de Croix-Rivail, responsable de l'atelier, dans le cadre de l'Agenda 21 et « Enseigner à Produire Autrement » par quinzaine.

- Production de miel étiquetée « Production LEGTA de Croix-Rivail »

Système de cultures innovants et durables, valorisation d'un **jardin créole** (réalisé et en cours) :

- Pépinière pour les cultures vivrières

- Pharmacopée locale : plantes médicinales

- Mise en place d'une collection d'espèces endémiques

- Support pédagogique dans le cadre de l'Agenda 21 et « Enseigner à Produire Autrement »

- Capital humain supplémentaire : apprenti en Licence Professionnelle Agriculture Biologique Conseil Développement. En projet mise en place de minis stages avec les élèves du lycée

- Création d'un Centre de Ressources Documentaires numériques pour la vulgarisation.

Formation du personnel de l'exploitation agricole de l'EPL de Croix-Rivail avec le Chambre d'Agriculture :

- 1 ouvrier en stage du 27 octobre au 12 novembre 2015 sur les « Techniques agro-écologiques appliquées aux cultures maraîchères et vivrières »

Projet de création d'un parcours de santé et sentier botanique avec le concours de l'ONF et autres partenaires

Propositions de projets agro-écologiques de l'EPLEFPA du Robert 2014-2018 et reconduction 2019-2024

Station d'aquaaponie :

- Valorisation des effluents d'élevage (en cours)

- Optimisation de la gestion de l'eau (en cours)

Agro-foresterie :

- Valorisation des zones forestières en mettant en place la production de poivriers (réalisé)

- Valorisation de parcours en agro-écologie (en cours)

VII - ATOUTS ET CONTRAINTES DU SECTEUR AGRICOLE

L'agriculture

C'est : un secteur présentant des particularités liées au contexte

- Une régression de la Surface Agricole Utile (SAU), 24 975 ha de SAU destinés essentiellement aux productions herbagées, bananières et cannières.
- Une baisse du nombre de chefs d'exploitations passant de 8 188 à 3 400 en 10 ans.
- Une augmentation marquée de la taille des exploitations.
- Une intensification de la diversification.
- Une majorité d'exploitations de très petite taille, de type individuel.
- Des exploitants pour la plupart âgés.
- Un taux d'illettrisme élevé chez les agriculteurs, et un niveau scolaire relativement bas.
- L'installation des jeunes difficile à réaliser, freinée par l'accès au foncier et, quand elle est possible, pas toujours réussie.
- L'exiguïté du territoire, la topographie, l'indisponibilité du foncier.
- les problèmes inhérents à la commercialisation pour certains produits, la concurrence faite à d'autres, sont autant de facteurs déterminants :
 - d'une part, de la diversité de l'agriculture martiniquaise, du choix des systèmes de productions et des conditions d'exercices du métier : actifs à temps plein ; actifs à temps partiel, cette seconde catégorie, qui en engendre une autre : celle des pluri-actifs.
 - d'autre part, et dans des cas extrêmes, de la cessation d'activité, suivie d'une reconversion dans le département, ou à défaut à l'extérieur du département.

VIII - ATOUTS ET CONTRAINTES DU DISPOSITIF D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Un secteur doté d'un appareil de formation public et privé.

Un secteur où l'enseignement est mal connu

Existence de deux Etablissements Publics Locaux et de trois structures privées de formation.

Avec deux lycées et trois Maison Familiale et Rurale, l'inventaire de l'offre de formation initiale, laisse apparaître un déficit dans certains secteurs ; Elle se résume majoritairement aux secteurs de la production quelle soit animale, végétale, la transformation des produits et, bio-industries, les services, les travaux paysagers et le secteur technico-commercial.

Avec trois CFPPA, la formation professionnelle continue est bien représentée. Les formations proposées sont très similaires d'un centre à un autre, l'offre de formation de courte durée reste à développer afin d'être capable dans un délai assez court, d'adapter l'offre de formation aux besoins du marché de l'emploi ainsi qu'aux attentes des professionnels et en lien avec la Loi Liberté et la notion de blocs de compétences.

Avec un CFA et la mise en place de formations par alternance, l'offre de formation par apprentissage offre un large maillage du territoire d'autant plus que tous les CFPPA dans le cadre du Réseau Formation Agri Madinina (réseau FAM) se sont engagés à proposer dans les CFPPA des formations par alternance.

L'enseignement agricole ne bénéficie pas de l'image qu'il devrait avoir. Il accueille le plus souvent des élèves en difficulté, de surcroît non motivés, du fait d'une orientation le plus souvent imposée. Il est nécessaire ne plus tenir l'enseignement agricole à l'écart des procédures d'information des élèves. Il est donc important de mener des actions d'information et de sensibilisation sur les filières et les métiers préparés. Il est aussi important de promouvoir une image plus contemporaine et attractive des métiers, dans le cadre d'actions de communication. Des actions entreprises par les communautés éducatives sont à poursuivre, à savoir :

- journées portes ouvertes,
- accueil de jeunes dans les établissements,
- séquences d'informations faites par les équipes pédagogiques dans les établissements de l'éducation nationale,
- plaquettes d'information et site Internet interactif

IX - ORIENTATIONS PROPOSEES

Le PREA 2019-2023 constitue un réel outil de pilotage pour l'autorité académique et un outil d'orientation pour les établissements placés sous son autorité dans le cadre de leurs projets d'établissement, plusieurs enseignements nécessaires doivent être tirés :

- "Faire partager" ce projet pour une adhésion des acteurs, des usagers et des partenaires de l'enseignement agricole. Cela implique une démarche participative pour l'élaboration du PREA et, une fois validé, une valorisation du projet auprès des partenaires de l'enseignement agricole,
- Etablir un projet disposant d'actions véritablement opérationnelles et en nombre limité, basé sur un diagnostic, et en cohérence avec les outils contractuels et documents stratégiques de niveau régional et national,
- Prévoir un bilan annuel de la mise en oeuvre du PREA dans le cadre des instances régionales,
- Conforter l'ancrage territorial de l'Enseignement Agricole,
- Renforcer le dispositif actuel de formation de l'Enseignement Agricole en élevant le niveau de qualification, en diversifiant l'offre de formation de manière à s'ouvrir à de nouvelles filières, de nouveaux métiers. Permettre l'accès local à la formation et à la qualification (diversification du type de formation, formation de proximité),
- Poursuivre la structuration de l'offre, en particulier en formation continue et par apprentissage (fonctionnement en réseau et offre coordonnée),
- Développer la communication qui tient un rôle de plus en plus important afin assurer le bon fonctionnement de l'Enseignement Agricole et accompagner son évolution. Pour être efficace, la communication doit se baser sur trois conditions principales : la cohérence, la réactivité et la programmation des actions de communication,
- Une organisation rigoureuse doit donc être mise en place. Il est indispensable de promouvoir une image plus moderne et attractive des filières et des métiers, dans le cadre d'actions de communication menées en association avec les milieux professionnels,
- Renforcer les liens avec les milieux professionnels afin d'identifier les débouchés et les besoins de formation. Il est souhaitable de porter une réflexion sur les besoins de compétences, et plus particulièrement dans les secteurs émergents (tourisme rural, gestion des déchets, environnement, travaux paysagers, services aux personnes...) et de mieux réguler l'offre de formation et le flux d'entrée en fonction de l'analyse des débouchées,
- Mettre en oeuvre des projets de coopération régionale et internationale,
- Les orientations de cette coopération devront principalement porter sur le renforcement des liens entre les régions et les pays, consolidation du processus régional d'intégration,
- Ces actions (exemple de thématique : techniques agricoles, recherche, élevage, ...) à l'initiative des établissements scolaires ou de l'académie peuvent prendre la forme de voyages scolaires, d'échanges d'élèves et de professeurs, de visites d'entreprises, de stages en entreprise ou de toute autre forme de collaboration éducative (correspondance scolaire, visioconférence...),
- Accompagner et d'anticiper les mutations des organisations. Identifier précisément ces mutations, construire des dispositifs de formation adaptés aux stratégies des organisations, choisir des méthodes et des outils cohérents avec les publics à former, font aujourd'hui partie des compétences que doit posséder un organisme de formation,
- S'ouvrir à l'individualisation : le processus de formation est dit individualisé dans la mesure où les dispositifs de formation des établissements pourraient proposer à des individus différents des prestations de formation différentes et aux stagiaires une mise en situation afin de procéder à des choix sur les différents paramètres pédagogiques tout au long de sa formation,
- Adapter l'offre de formation aux besoins fondamentaux des professionnels, du territoire de la demande sociale de formation,
- Améliorer l'efficacité du dispositif (limiter les erreurs d'orientation, éviter les sorties sans qualification, augmenter le taux de réussite aux examens, réduire les sorties en cours de cycle ou rupture de contrat d'apprentissage,
- Participer à la lutte contre l'illettrisme et au décrochage scolaire.

X - AXES STRATEGIQUES DU PREA

Méthodologie des fiches actions :

- L'élaboration des fiches actions du PREA ont été réalisées suivant un cadenas défini au préalable faisant apparaître six cadres :
- Le premier cadre fait apparaître l'axe puis la proposition et l'action proprement dite.
- Le deuxième cadre permet de mentionner le pilote de l'action, les partenaires principaux et les acteurs en tant qu'organisateur de l'action.
- Le troisième cadre permet de visualiser l'état des lieux réalisés par les divers organismes.
- Le quatrième cadre définit les pistes de travail pouvant être réalisées par les différents acteurs (professionnels/partenaires, Enseignement, DAAF/SFD).
- Le cinquième cadre définit les chantiers retenus avec un ordre de priorité.
- Le sixième cadre permet l'évaluation de la fiche "action".

**Direction de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la
Forêt**



Service Formation Développement

DAAF, jardin Desclieux – BP 642 – 97262 Fort- de –
France cedex

Tél 05 96 71 91 16

Fax : 0262 71 21 25

FICHES ACTION

PROJET REGIONAL

de

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

de la

MARTINIQUE

Le PREA est appelé à évoluer, pour toute modification, vous pouvez renvoyer la ou les fiches modifiées, par voie électronique à l'adresse suivante :

drif.antilles-guyane@educagri.fr

FICHE ACTION 1

AXE	N° 1	Un Enseignement Agricole ancré dans l'offre de formation régionale et à l'écoute des besoins des filières professionnelles et du territoire
PROPOSITION	N° 1.1	Renforcer les liens avec les filières professionnelles (agricoles, transformation, service à la personne et au territoire.. améliorer la connaissance de la relation emploi/formation
ACTIONS	N° 111 N° 112 N° 113	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une veille relative aux attentes et besoins des organisations professionnelles dans les filières agricoles, para-agricoles et d'industries agroalimentaire - Participer activement aux études "état des lieux et perspectives" concernant le champ de la relation emploi-formation (Contrat d'Etudes Prospectives CEP) et participer aux études d'évolution des compétences et des métiers pour les filières agricoles et para-agricoles de la Martinique - Associer les professionnels dans la mise en œuvre des formations, des stages et des évaluations (à renforcer dans le cas des diplômés rénovés)

Pilote de l'action	Partenaires principaux	Acteurs
Cellule ingénierie du SFD de la DAAF et des EPLEFPA et MFREO	Chambre d'Agriculture CTM AGEFMA ONISEP Egalité des chances Organismes de recherche OPCO, VIVEA CNFPT	EPLEFPA MFREO

ETAT DES LIEUX : *Organisations professionnelles, études*

- Réalisation d'études de filières, Contrat d'Etudes Prospectives...

PISTES DE TRAVAIL	
Professionnels et partenaires	● Faire appel à l'enseignement agricole lors de la réalisation d'études ou d'expertises et toutes autres formes de réflexion.
Acteurs enseignement	● Etablir des partenariats auprès des professionnels et des institutions lors de la réalisation d'études ou d'expertises,...
DAAF/SFD/EPL	● Réaliser d'études sur les filières et métiers dans le domaine agricole ou para agricole en collaboration avec les organismes institutionnels (DIECCTE, ONISEP, Egalité des Chances, Chambre d'agriculture, OPCO...)

CHANTIERS RETENUS	PRIORITES
● Réalisation d'études au cours du PREA 2019-2023	1
EVALUATION	
● Nombre d'études réalisées sur la période du PREA 2019-2023	

FICHE ACTION 2

AXE	N° 1	Un Enseignement Agricole ancré dans l'offre de formation régionale et à l'écoute des besoins des filières professionnelles et du territoire
PROPOSITION	N° 1.2	Elaborer une carte des formations – générales, technologique professionnelles, adaptées aux besoins des acteurs du territoire lien avec les partenaires
ACTIONS	N° 121 N° 122	- Définir la carte des formations en partenariat avec l'Education Nationale et la Collectivité Territoriale de Martinique et les - organisations Professionnelles - Organiser annuellement la réflexion sur la carte des formations, de l'Enseignement Agricole avec l'ensemble des partenaires des organisations professionnelles et divers (Pôle emploi, OPCO, CNFPT...)

Pilote de l'action	Partenaires principaux	Acteurs
Cellule ingénierie	Chambre d'Agriculture CTM AGEFMA ONISEP Egalité des Chances Organismes de recherche Education Nationale OPCO, VIVEA CNFPT	EPLEFPA MFREO

ETAT DES LIEUX : Organisations professionnelles, études
<ul style="list-style-type: none"> ● Participation au SPOT (identification sur le site) ● Participation aux différents événements des organismes du domaine agricole et para-agricole (contrat d'études prospectives). ● Présence des EPL lors des assises ou manifestations relevant de la formation ● Journées insertion. ● Participation aux journées Egalité des Chances. ● Remise du prix de la vocation de technicienne agricole (EPL, SFD). ● Journée portes ouvertes (EPLEFPA).

PISTES DE TRAVAIL	
Professionnels et partenaires	● Participation aux activités mises en place par les établissements et inversement.
Acteurs enseignement	● Poursuivre la mise en place de journées portes ouvertes au sein des EPL. ● Participation aux forums, salons, séminaires, assises, ... ● Etablir des conventions avec les principaux partenaires afin de formaliser nos relations. (DAC, Education Nationale,...)
DAAF/SFD/EPL	● Participations accrues aux forums et assises dans les dominantes formation. ● Participation aux événements agricoles et para-agricoles permettant de faire connaître l'Enseignement Agricole (forums, salons, séminaires, assises,...).

CHANTIERS RETENUS	PRIORITES
● Développer la participation aux forums, séminaires, assises...	2
● Améliorer l'efficacité des journées portes ouvertes au sein des EPL	1
● Etablissement de conventions avec les partenaires (DAC, EN, RSA, PJJ,...)	3

EVALUATION
● Nombre d'événementiels réalisés au cours de la période du PREA 2019 - 2023
● Nombre de conventions réactualisées ou signées avec les partenaires

FICHE ACTION 3

AXE	N° 1	Un Enseignement Agricole ancré dans l'offre de formation régionale et à l'écoute des besoins des filières professionnelles et du territoire
PROPOSITION	N° 1.3	Accompagner le développement et la valorisation de l'alternance et de la formation professionnelle
ACTIONS	N° 131 N° 132 N° 134	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontrer annuellement les acteurs de l'apprentissage et la formation professionnelle continue en région - Communiquer sur l'offre de formation par apprentissage et formation professionnelle continue - Proposer des parcours de formation alternée répondant aux besoins des apprenants et des centres de formation - Développer en lien avec les entreprises et les OPCO l'offre de services (blocs de compétences, VAE...)

Pilote de l'action	Partenaires principaux	Acteurs
Cellule ingénierie	Etat Chambre d'Agriculture Conseil Régional AGEFMA ONISEP Egalité des chances Organismes de recherche OPCO, VIVEA	EPLEFPA MFREO

ETAT DES LIEUX : Organisations professionnelles, études
<ul style="list-style-type: none"> ● Besoins en formation pour les collectivités territoriales (CNFPT) et les OPCO (OCAPIAT, Fonds de formation pour les exploitants (VIVEA)) ainsi que pour les entreprises relevant du secteur privé. ● Participer aux différents événements des organismes du domaine agricole et para- agricole ● Présentiel lors des assises ou manifestations relevant de la formation (Assises de l'apprentissage, salon du lycée, forum emploi formation...) ● CPRDF du Conseil Régional ● Contrats d'études prospectives

ETAT DES LIEUX	
<ul style="list-style-type: none"> ● Formations existantes (courtes durées et moyenne durée) 	<ul style="list-style-type: none"> - CACES - ACACED - Formation qualifiantes dans le domaine de l'aménagement paysager, élagage, Industrie Agro Alimentaire - Formations thématiques professionnelles diverses en relation avec les attentes des branches professionnelles (productions végétales, productions animales, services...) - Certificat CERTIPHYTO - formation hygiène alimentaire

PISTES DE TRAVAIL	
Professionnels et partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Améliorer le partenariat avec les professionnels (stage, échanges demandés par les maîtres de stage). ● Mieux utiliser les outils existants tel que l'alternance (contrat de professionnalisation et d'apprentissage). ● Améliorer les partenariats professionnels/corps enseignant
Acteurs enseignement	<ul style="list-style-type: none"> ● Améliorer les relations avec les professionnels en les prenant en compte comme de véritables acteurs de formation. ● Prendre en compte de façon plus importante les attentes des professionnels dans les pratiques pédagogiques. ● Utilisation des structures professionnelles comme supports pédagogiques. ● Améliorer l'existant et élever les niveaux (adaptabilité, évolution du secteur,...)
DAAF/SFD/EPL	<ul style="list-style-type: none"> ● Développer des actions de formations thématiques de courte durée en relation avec les attentes des professionnels ainsi que des OPCO et le fonds de formation des exploitants agricoles (VIVEA) ● Présenter un document commun entre CFPPA proposant une palette de formations qualifiantes auprès des professionnels et des filières. ● Proposer chaque année un certain nombre de formations sous forme d'un calendrier remis aux organismes professionnels et aux partenaires ● Répondre aux appels d'offre des différents organismes (CNFPT, OPCO, VIVEA,...) ● Organisation en formation continue de parcours modulaires avec accès libre aux modules pour les professionnels ● Dans le cas de la pédagogie par alternance développer la formation des tuteurs en entreprises en mettant en œuvre des formations de tuteurs au sein de l'établissement en réalisant des réunions d'information à destination des tuteurs. ● Accompagner le processus d'évolution des métiers en adaptant les contenus des formations et le flux des formés : mise en place de partenariats étroits avec les professionnels, participation des professionnels en amont et pendant les formations dispensées. ● Mettre en place un projet de plate-forme dans les EPLEFPA comme dispositif original mobilisant des technologies innovantes et ou participer au projet de plate-forme déjà existante ● Intégrer les facteurs diversifications lors de l'écriture des MIL, MAR, MAP, UCARE

CHANTIERS RETENUS	PRIORITES
● Développer les actions de formation courte durée en relation avec les attentes des professionnels ainsi que des OPCA, renforcer l'individualisation	1
● Présenter un document commun de propositions de formations de courte durée du réseau Formation AgriMadinina sur un site Internet via les EPLEFPA	1 bis
● Mettre en place des journées thématiques avec les maîtres de stage et l'enseignement agricole (stage, contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage,...)	2
● Accentuer la formation permanente des acteurs de la diversification en proposant un enseignement destiné aux futurs opérateurs adapté aux besoins nouveaux de la diversification agricole martiniquaise	3
● Accompagner le processus d'évolution des métiers en adaptant les contenus des formations et le flux des formés : mise en place de partenariats étroits avec les professionnels, participation des professionnels en amont et pendant les formations dispensées.	3
● Communiquer et développer l'action de la VAE	2

EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre d'heures de formations thématiques réalisées auprès des professionnels et des filières ● Nombre de stagiaires ayant suivi une action de formation thématique. ● Nombre de participants aux journées d'échanges (le contrat de professionnalisation, le contrat d'apprentissage, les conventions de stages,...) professionnels et enseignement agricole.

FICHE ACTION 4

AXE	N° 1	Un Enseignement Agricole ancré dans l'offre de formation régionale et à l'écoute des besoins des filières professionnelles et du territoire
PROPOSITION	N° 1.4	Communiquer sur l'enseignement agricole Public et Privé et les métiers agricoles et para agricoles et agroalimentaires
ACTIONS	N° 141 N° 142 N° 143	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des documents de promotion sur l'Enseignement Agricole dans ses différentes voies de formation en région - Réaliser des informations sur les métiers en tension et des filières spécifiques - Renforcer les liens avec les acteurs du Service Public d'Orientatoin Territorial (SPOT-SPRO) et Chambre d'agriculture et Organisations Professionnelles

Pilote de l'action	Partenaires principaux	Acteurs
Cellule ingénierie	CTM (SPOT) Chambre d'Agriculture OPCA (OCAPIAT, VIVEA, ...) Organismes de recherche/développement/transfert AGEFMA, ONISEP...	EPLEFPA MFREO

ETAT DES LIEUX : Organisations professionnelles, Etudes
<ul style="list-style-type: none"> ● Site Internet de l'EPLEFPA de Croix-Rivail, de l'EPLEFPA du Robert, avec présentation du dispositif de l'enseignement agricole du département de la Martinique ainsi que des formations propres aux établissements. ● Existence du site Antilles-Guyane : www.antilles-guyane.educagri.fr ● Existence du site www.agrimetiersmartinique.fr avec présence de liens actifs ● Site du réseau FormationAgriMadinina (réseau FAM) ● Site des MFREO

PISTES DE TRAVAIL	
Professionnels et partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Valoriser et communiquer sur les formations auprès des professionnels au niveau formation initiale, apprentissage, continue.
Acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ● Participer à des salons, forums. ● Création d'un réseau d'information et de communication entre EPLEFPA, au niveau de l'enseignement agricole dans les Etablissements et au niveau de la DAAF ● Création d'un guide d'accueil et réimpression des plaquettes de présentation des Centres.
DAAF/SFD/EPL	<ul style="list-style-type: none"> ● Promouvoir l'enseignement agricole lors des plates-formes des métiers dans les lycées ; intervenir auprès des parents, des professeurs de l'enseignement général ; valoriser la qualité des infrastructures, des locaux, des internats. ● Mettre en œuvre une campagne de communication (films, radio,...) ● Modules de découverte du secteur agricole (fiche filières et fiches métiers sur CD interactif). ● Réaliser un site Internet interactif avec incorporation des fiches filières et fiches métiers plus reportages de professionnels en activité et de d'apprenants en formation (initiale scolaire par apprentissage et par la voie de la formation professionnelle continue). ● Création de brochures par centres réunies par EPLEFPA afin de donner plus de poids au dispositif de l'Enseignement Agricole dans le département. ● Renforcer les partenariats avec l'Education Nationale et les institutions du département. ● Valoriser et communiquer sur les formations de l'enseignement agricole et les métiers auprès des apprenants, des parents et des prescripteurs de l'information et de l'orientation.

CHANTIERS RETENUS	PRIORITES
<ul style="list-style-type: none"> ● Mise en œuvre d'une campagne coordonnée de communication, plaquettes, brochures pour l'ensemble de l'Enseignement Agricole. 	1
<ul style="list-style-type: none"> ● Réalisation d'un site Internet avec présence de fiches filières et de fiches métiers par EPLEFPA 	2
<ul style="list-style-type: none"> ● Réactualisation du site présentation filières et métiers www.agrimetiersmartinique.fr 	2
<ul style="list-style-type: none"> ● Réalisation d'un site Internet du réseau Formation Agri-Madinina (FAM) www.formationaqramadinina.fr 	2

EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre d'émissions radio, télévision mise en œuvre pendant l'année. ● Nombre de participations aux évènements (salons, forum, conférences,...). ● Reconstitution d'un site Internet par EPLEFPA et du réseau Formation AgriMadinina (FAM) ● Existence du site du réseau Formation AgriMadinina (FAM)

FICHE ACTION 5

AXE	N° 1	Un Enseignement Agricole ancré dans l'offre de formation régionale et à l'écoute des besoins des filières professionnelles et du territoire
PROPOSITION	N° 1.5	Mettre en place et accompagner les politiques publiques adaptées au contexte du territoire
ACTIONS	N° 151 N° 152	- Accompagner la mise en œuvre des plans nationaux (rénovation des diplômes, alimentation...) - Animer des groupes thématiques liés aux différents plans nationaux mis en œuvre en région

Pilote de l'action	Partenaires principaux	Acteurs
Cellule ingénierie	CTM DGER du MAA	DAAF-SFD-DRIF EDUTER AGEFMA

ETAT DES LIEUX : *Organisations professionnelles, études*

- EDUTER
- AGEFMA
- Accompagnement de la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER)

PISTES DE TRAVAIL	
Professionnels et partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Présenter aux professionnels et partenaires les blocs de compétences en rapport avec les diplômes du MAA ● Rédiger avec les professionnels des différentes branches des UCARE-Bloc de compétences répondant aux besoins des professionnels
Acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ● Organiser des réseaux de maîtres d'apprentissage ● Augmenter le nombre d'heures de soutien et l'élargir à d'autres matières. ● rendre opérationnel les centres de ressource (CDI). ● Proposer une formation à l'approche pluridisciplinaire afin de permettre aux professeurs de travailler ensemble. ● Créer des outils d'évaluation du repérage : <ul style="list-style-type: none"> - Indicateurs scolaires, les résultats scolaires aux examens par rapport aux ratios des entrants en début de filière. - Indicateurs comportementaux, taux d'absence injustifié par filière, taux d'abandon en cours de formation. ● Créer des outils d'évaluation de l'accompagnement : personnes identifiées pouvant constituer une 'cellule d'écoute'.
DAAF/SFD/EPL	<ul style="list-style-type: none"> ● Participer aux réunions sur les thématiques définies dans les projets d'établissement ● Animation et accompagnement à la création de pôles de compétence

CHANTIERS RETENUS	PRIORITES
● Mettre en place des outils de suivi des rénovations des diplômes et Loi Liberté	1
● Réflexion sur la notion de blocs de compétences	3
● Mise en place dans la cadre du réseau de référents par centre	2

EVALUATION

- Statistiques indicateurs du nombre de professionnels formés via le CPF
- Présentation sur le site du réseau FAM des thématiques proposées aux professionnels
- Nombre de formations suivies par les professionnels

FICHE ACTION 6

AXE	N° 2	Un Enseignement Agricole favorisant la réussite des apprenants et l'élévation du niveau de formation dans le supérieur tout en assurant une veille sur l'ancrage en cours de formation (approche préventive permettant d'éviter le décrochage)
PROPOSITION	N° 2.1	Renforcer l'ancrage des apprenants, toutes voies de formation confondues et impliquer les associations de parents
ACTIONS	N° 211 N° 212	Constituer un groupe de référents (enseignants, formateurs, moniteurs, conseiller principal, infirmière...) au repérage des signaux d'alerte du décrochage scolaire et y associer les associations des parents d'élèves - Elaborer un document cadre régional de projet de vie scolaire à l'internat dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire

Pilote de l'action	Partenaires principaux	Acteurs
Cellule ingénierie	DGER-MAA Associations parents d'élèves	EPLEFPA MFREO

ETAT DES LIEUX : Organisations professionnelles, Etudes
<ul style="list-style-type: none"> ● Recueil sur l'ancrage ● Etudes sur le décrochage dans les différents ministères

PISTES DE TRAVAIL	
Professionnels et partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Sensibiliser l'ensemble des professionnels et partenaires sur l'ancrage
Acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ● Organiser des réseaux de soutien avec cellule d'écoute avec la mise en place de permanence dans les établissements. ● Augmenter le nombre d'heures de soutien et l'élargir à d'autres matières. ● Proposer une formation à l'approche pluridisciplinaire afin de permettre aux professeurs de travailler ensemble. ● Identifier avec les organismes partenaires, des actions d'expérimentation qui contribuent à améliorer l'ancrage des apprenants ● Promouvoir des actions de recherches nouvelles, utiliser les outils évitant le décrochage ● Valoriser à l'interne et à l'externe les actions réalisées par les professionnels ● Effectuer une veille sur les décrocheurs ● Rédiger un document cadre régional de projet de vie scolaire à l'internat dans la cadre de la lutte contre le décrochage scolaire
DAAF/SFD	<ul style="list-style-type: none"> ● Rapprocher les EPL de l'éducation nationale pour mettre en place des actions réduisant le décrochage

CHANTIERS RETENUS	PRIORITES
<ul style="list-style-type: none"> ● Promouvoir des actions de recherches nouvelles sur l'ancrage ● Effectuer une veille sur les décrocheurs ● Mettre en œuvre le projet de vie scolaire à l'internat 	2 1

EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre de signatures de conventions ● Nombre d'expérimentations réalisées par les équipes pédagogiques et les exploitations agricoles des EPLEFPA

FICHE ACTION 7

AXE	N° 2	Un Enseignement Agricole favorisant la réussite des apprenants et l'élévation du niveau de formation dans le supérieur tout en assurant une veille sur l'ancrage en cours de formation (approche préventive permettant d'éviter le décrochage)
PROPOSITION	N° 2.2	Développer des perspectives de poursuites d'études (Ecoles d'ingénieur, Licences Professionnelles...) en développant des partenariats au régional, au national, à l'international et à la Caraïbe
ACTIONS	N° 221 N° 222	- Renforcer les rencontres des responsables de l'Université des Antilles-CNAM et grandes écoles pour initier des partenariats - Accompagner les apprenants en lien avec les professionnels dans leur projet scolaire et professionnel, développer l'information sur les poursuites d'études

Pilote de l'action	Partenaires principaux	Acteurs
Cellule ingénierie	CTM AGEFMA Universités Ecoles supérieures Ecoles d'ingénieur	EPLEFPA (CFPPA et CFAA)

ETAT DES LIEUX : Organisations professionnelles, Etudes
<ul style="list-style-type: none"> ● Site des écoles du supérieur et site des Universités Antilles-Guyane et métropole ● Etudes sur le devenir des sortants du supérieur

PISTES DE TRAVAIL	
Professionnels et partenaires	● Donner la possibilité aux professionnels d'avoir une visibilité sur les contacts de formation dans le supérieur
Acteurs	● Prendre en compte de façon plus importante les attentes des professionnels pour des formations dans le supérieur
DAAF/SFD	● Donner une meilleure visibilité du supérieur aux partenaires de la formation et aux professionnels

CHANTIERS RETENUS	PRIORITES
● Participation active aux campagnes de promotion du supérieur, participer aux salons forum présentant le supérieur.	1
● Intégration dans les sites Internet www.dAAF972.fr et www.agrimétiersmartinique.fr , du SPOT des listing du supérieur en Martinique et sur les autres départements y compris la métropole	2

EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre d'apprenants poursuivant leur cursus en supérieur ● Nombre de participations aux évènements supérieures

FICHE ACTION 8

AXE	N° 2	Un Enseignement Agricole favorisant la réussite des apprenants et l'élévation du niveau de formation dans le supérieur tout en assurant une veille sur l'ancrage en cours de formation (approche préventive permettant d'éviter le décrochage)
PROPOSITION	N° 2.3	Intégrer les publics en situation de handicap dans toutes les voies de formation Initiale, par alternance et professionnelle continue
ACTIONS	N° 231 N° 232	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une sensibilisation aux différents handicaps pour les apprenants (voir AGEFMA pour formation référent Handicap). - Développer le e numérique pour les personnes en situation de handicap et permettre une meilleure individualisation des parcours de formation

Pilote de l'action	Partenaires principaux	Acteurs
Cellule ingénierie	CTM AGEFMA Education Nationale DIECCTE AGEPHIP Médias	EPLEFPA MFREO

ETAT DES LIEUX : *Organisations professionnelles, Etudes*

- Etude sur le handicap dans l'enseignement agricole : Alimagri Enseignement agricole "faire face au handicap pour l'égalité des chances"
- DUODay : une journée pour l'inclusion des personnes en situation de handicap
- www.handdirect.fr
-

PISTES DE TRAVAIL

Professionnels et partenaires	● Sensibiliser les professionnels aux apprenants en situation de handicap
Acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ● Identifier un référent par ELP ● Mettre en œuvre des actions à destination des apprenants pour sensibiliser sur le handicap
DAAF/SFD	● Rapprocher les établissements de l'enseignement agricole de ceux de l'Education Nationale pour une meilleure synergie en matière de handicap

CHANTIERS RETENUS

● Identifier un référent handicap par EPL	1
● Adapter un cadre de vie pour le rendre accessible à l'ensemble des apprenants	2
● Accueillir davantage d'apprenants en situation de handicap	3
● Développer dans les CFPPA de l'accompagnement à la reconnaissance des acquis de l'expérience (RAE)	3 bis

EVALUATION

- Nombre d'apprenants en situation de handicap suivant un cursus de formation par an
- Nombre de travailleurs en situation de handicap dans la communauté éducative
- Nombre de candidats accompagner dans le cadre de la reconnaissance des acquis de l'expérience (RAE)

FICHE ACTION 9

AXE	N° 3	Un Enseignement Agricole en lien avec les exploitations des EPLEFPA qui produisent autrement, expérimentent, innovent, transfèrent et insèrent
PROPOSITION	N° 3.1	Consolider la mission pédagogique des exploitations agricoles pour la mise en place du programme territoriale « Enseigner à produire autrement »
ACTIONS	N° 331 N° 332	- Venir en appui aux équipes des exploitations agricoles pour le suivi du Plan « Enseigner à produire autrement » - Valoriser les pratiques innovantes au travers de journées techniques, d'échanges de pratiques en lien avec les professionnels et les centres d'expérimentation (CIRAD, PARM...)

Pilote de l'action	Partenaires principaux	Acteurs
Directeurs d'exploitation	Professionnels Organismes de recherche Chambre d'agriculture	Equipes pédagogiques

ETAT DES LIEUX : Organisations professionnelles, Etudes
<ul style="list-style-type: none"> ● Atelier agroéquipement au LEGTA de Croix-Rivail ● Plateforme en aquaponie au LPA du Robert (présentation aux professionnels et au public) ● Atelier agroalimentaire au LPA du Robert (échanges de pratiques avec les professionnels) ● Parcelles d'essai pour les organismes de recherche au LEGTA de Croix-Rivail

PISTES DE TRAVAIL	
Professionnels et partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Valoriser et communiquer aux professionnels les innovations et suivis d'essai
Acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ● Participer aux échanges avec les organismes de recherche ● Création d'un site Internet permettant de faire connaître les expérimentations des deux EPLEFPA : www.inovexploitationagricole.fr ● Promouvoir les exploitations agricoles et les ateliers agroalimentaires des deux EPLEFPA ● Organiser des tables rondes dans les deux EPLEFPA afin de présenter avec les organismes de recherche les résultats des essais
DAAF/SFD	<ul style="list-style-type: none"> ● Renforcer les partenariats avec les organisations professionnelles et les organismes de recherche ● Valoriser et communiquer sur les formations de l'enseignement agricole et les métiers auprès des organismes de recherche et des organisations professionnelles

CHANTIERS RETENUS	PRIORITES
<ul style="list-style-type: none"> ● Organiser une fois par an un forum de présentation des essais en partenariat avec les organismes de recherche, création de tables rondes autour des sujets d'actualités de la recherche ● Création d'un site Internet de présentation de l'état d'avancement des essais et innovations des exploitations agricoles des deux EPLEFPA de Croix-Rivail et du Robert ● Mettre en place des actions d'expérimentation, de recherche et de transfert dans les exploitations agricoles et ateliers technologiques des EPLEFPA 	<p>1</p> <p>2</p>

EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre de thématique de recherche organisé par an ● Nombre de participations aux essais agronomiques et nouveaux "process" ● Nombre de visiteurs du site Internet : www.inovexploitationagricole.fr

FICHE ACTION 10

AXE	N° 3	Un Enseignement Agricole en lien avec les exploitations des EPLEFPA qui produisent autrement, expérimentent, innove, transfèrent et insèrent
PROPOSITION	N° 3.2	Accompagner les exploitations agricoles dans leurs spécificités territoriales et leurs activités d'expérimentation et d'innovation avec les professionnels (RITA, Ferme DEPHY...)
ACTIONS	N° 321 N° 322	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'organisation de manifestations pour promouvoir la mise en œuvre de l'agro-écologie agriculture biologique dans les exploitations agricoles des établissements - Développer les relations professionnelles avec les organismes de recherche et de développement

Pilote de l'action	Partenaires principaux	Acteurs
Directeurs d'exploitation	Professionnels Organismes de recherche Chambre d'agriculture	Equipes pédagogiques et Directeurs des exploitations

ETAT DES LIEUX : <i>Organisations professionnelles, Etudes</i>
<ul style="list-style-type: none"> ● Etudes sur les activités d'expérimentation des exploitations agricoles sur site Internet ● Etudes RITA, fermes DEPHY...

PISTES DE TRAVAIL	
Professionnels et partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Valoriser et communiquer aux professionnels les productions des exploitations des deux EPL
Acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ● Mutualiser les moyens (ingénierie de projets, représentation...) ● Développer des projets inter-exploitations ● Impliquer les établissements de formation au travers d'une dynamique régionale pour accompagner les exploitations, l'expérimentation, l'innovation et le développement.
DAAF/SFD	<ul style="list-style-type: none"> ● Encourager le travail en réseau des exploitations agricoles des établissements et la communication sur leurs productions.

CHANTIERS RETENUS	PRIORITES
<ul style="list-style-type: none"> ● Organiser des journées de ventes des produits de l'exploitation au public ● Création d'un site Internet de présentation de l'état d'avancement des essais et innovations des exploitations agricoles des deux EPLEFPA de Croix-Rivail et du Robert 	1
	2

EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre de thématique de recherche organisé par an ● Nombre de participations aux journées de vente des produits des exploitations ● Nombre de visiteurs du site Internet : www.inovexploitationagricole.fr

FICHE ACTION 11

AXE	N° 3	Un Enseignement Agricole en lien avec les exploitations des EPLEFPA qui produisent autrement, expérimentent, innovent, transfèrent et insèrent
PROPOSITIONS	N° 3.3 N° 3.4	Promouvoir l'ancrage territorial des exploitations : signe de qualité, commercialisation en circuit court...
ACTIONS	N° 331-341	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les circuits courts et les approvisionnements de proximité dans la restauration scolaire et à l'extérieur avec l'appui des collectivités - Etre en capacité de répondre aux mutations sociétales et territoriales en rapport avec les trois piliers (production, social, économique)

Pilote de l'action	Partenaires principaux	Acteurs
	Professionnels Organismes de recherche Chambre d'agriculture	Equipes pédagogiques

ETAT DES LIEUX : <i>Organisations professionnelles, Etudes</i>
<ul style="list-style-type: none"> ● Journées de vente en direct des productions des EPL en direct/association de professionnels ● Plateforme en aquaponie au LPA du Robert (présentation aux professionnels et au public) ● Certification agriculture Biologique CFPPA du Carbet ● Atelier agroalimentaire au LPA du Robert (échanges de pratiques avec les professionnels)

PISTES DE TRAVAIL	
Professionnels et partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Valoriser et communiquer aux professionnels les productions en direct
Acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ● Participer aux échanges avec les entreprises de circuit court ● Création d'un site Internet permettant de faire connaître les expérimentations des deux EPLEFPA : www.inovexploitationagricole.fr ● Promouvoir les exploitations agricoles et les ateliers agroalimentaires des deux EPLEFPA ● Organiser régulièrement des ventes de productions
DAAF/SFD	<ul style="list-style-type: none"> ● Renforcer les partenariats avec les organisations professionnelles

CHANTIERS RETENUS	PRIORITES
<ul style="list-style-type: none"> ● Organiser régulièrement des marchés en vente directe des productions des exploitations des deux EPL ● Création d'un site Internet de présentation des ventes en circuit court des productions des exploitations agricoles des deux EPLEFPA de Croix-Rivail et du Robert 	1
	2

EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre d'événementiels organisés par an ● Nombre de participations aux ventes en circuit court ● Nombre de visiteurs du site Internet : www.inovexploitationagricole.fr

FICHE ACTION 12

AXE	N° 4	Promouvoir la coopération régionales et Internationale
PROPOSITIONS	N° 4.1	- Favoriser la réussite des apprenants en renforçant le système et de formation réactif et s'adaptant en permanence aux enjeux sociétales régionaux et nationaux
	N° 4.2	- Mettre en place une transversalité entre les différentes pratiques pour une meilleure progression de l'apprenant et une meilleure fédération des partenaires
ACTIONS	N° 411	- Développer l'utilisation du numérique éducatif dans les établissements publics et privés en prenant en compte la diversité des apprenants (étudiants, élèves, apprentis, stagiaires)
	N° 412	- Créer un centre e-agri (centre ressource) Martinique, espace de solidarité numérique agricole de Martinique pour l'information, la recherche afin de développer l'utilisation du numérique éducatif dans les établissements publics et privés en prenant en compte la diversité des apprenants (étudiants, élèves, apprentis, stagiaires, professionnels)
	N° 421	- Promouvoir l'organisation de manifestations culturelles artistiques et sportives dans les établissements publics et privés

Pilote de l'action	Partenaires principaux	Acteurs
Cellule Coopération Régionale Internationale des EPL et MFR Cellule e numérique des EPL et MFR	CTM Chambre d'Agriculture Institutions Etat, CEE Université vétérinaire et agronomique de Port-au-Prince MAAF Ministère de l'Outre mer Ministère de l'agriculture haïtien	EPLEFPA MFREO

ETAT DES LIEUX : Organisations professionnelles, Etudes
<ul style="list-style-type: none"> ● Réalisation de voyages d'étude avec les pays de la Caraïbe et en métropole par les EPL. ● Formation d'étudiants pour qu'ils reviennent en Haïti participer au développement agricole, employés par le Ministère ● Relation avec la faculté vétérinaire et agronomique d'Haïti pour l'accueil d'étudiants haïtiens en licence pro (avec l'EPL de Convenance en Guadeloupe).

PISTES DE TRAVAIL	
Professionnels et partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Faire participer les enseignants et apprenants des différentes filières aux colloques, journées thématiques, conférences dans le cadre d'échanges internationaux.
Acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ● Mettre en place chaque année des projets de coopération entre les pays de la Caraïbe. ● Accueillir d'autres apprenants d'établissements (agricoles, agroalimentaire,...) au sein des structures actuelles (LEGTA, LPA) ● Communiquer et favoriser des échanges auprès des pays voisins (voyage d'études languis tiques et ou techniques). ● Créer un véritable réseau d'échanges entre les pays de la Caraïbe ● Organiser des événements médiatiques. ● Internet : Créer un portail interactif des projets de coopération des établissements de l'enseignement et de la formation agricole. ● Organiser un forum de la coopération (conférence/débat) au sein des établissements d'enseignement et de formation agricole en partenariat avec d'autres pays. Faire intervenir des acteurs étrangers. ● Faire découvrir aux Universités étrangères les diplômés de niveau supérieur (licence professionnelle, diplôme d'ingénieur...). ● Organiser des concours avec remise de prix pour les meilleurs projets de coopération réalisés. ● Renforcer les partenariats permettant de développer les projets de coopération internationale, et d'échange avec d'autres dispositifs d'enseignement agricoles des pays de la Caraïbe. ● Participer aux réseaux et aux manifestations nationales. ● Définition des thématiques de coopération entre départements Outre Mer/Etats et établissements agricoles martiniquais et coordination des organismes de formation et des enseignants souhaitant adhérer à des projets de coopération dans le cadre du MAPAAR. ● Définition des thématiques de coopération entre département Outre Mer/Etats et organisations professionnelles martiniquaises et coordination des organismes, des entreprises, des professionnels souhaitant adhérer à des projets de coopération avec des apprenants ou des enseignants de l'enseignement agricole martiniquais ● Identifier les projets existants dans une zone géographique et une thématique précise. ● Echanger sur les connaissances et les savoir-faire (Internet, vidéo-projection, DVD)
DAAF/SFD	<ul style="list-style-type: none"> ● Mutualiser les réseaux de relation de l'Enseignement Agricole et de l'Education Nationale en mettant en œuvre des projets communs de coopération entre l'Enseignement Agricole et l'Education Nationale. ● Mutualiser les outils de formation en direction de publics non francophones et peu scolarisés.

CHANTIERS RETENUS	PRIORITES
● Mutualiser les réseaux de relation de l'Enseignement Agricole et de l'Education Nationale en mettant en œuvre des projets communs.	1
● Renforcer les partenariats permettant de développer des projets de coopération internationale et d'échange (locaux, régionaux, national et international).	7
● Organiser un forum de la coopération au sein des établissements en partenariat avec d'autres pays de la Caraïbe.	5
● Définir des projets de coopération chaque année entre les pays de la Caraïbe pour chaque filière.	4
● Créer un réseau d'échanges Antilles-Guyane.	9
● Définir des thématiques de coopération entre départements d'outre-mer/Etats et les établissements agricoles martiniquais et coordonner les organismes de formation, les enseignants, les professionnels souhaitant adhérer à des projets de coopération dans le cadre du MAA	6
● Concevoir un plan de communication indispensable, afin d'informer les acteurs bénéficiaires et intéressés, des initiatives numériques de l'établissement	2
● Développer une approche citoyenne de l'usage du numérique en renforçant la politique de formation des élèves et de leur famille sur les usages quotidiens.	8
● Utiliser le numérique pour transformer et renforcer l'action pédagogique et éducative, notamment pour assurer une continuité pédagogique et un suivi individualisé plus efficace des apprenants	3

EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre d'apprenants concernés par les dispositifs. ● Nombre de voyages organisés pour une année scolaire. ● Les classes concernées par ce dispositif. ● Nombre d'échanges inter pays, colloques et manifestations réalisés pour une année. ● Réalisations effectives des actions de coopération. ● Nombre d'apprenants concernés par les dispositifs. ● Nombre de voyages organisés pour une année scolaire. ● Réalisation effective des actions de coopération.

XII - SITES A VISITER :

ENSEIGNEMENT PUBLIC :

Le Portail de l'Enseignement Agricole Public Antilles-Guyane

www.antilles-guyane.fr

Le site du LEGTA de Croix-Rivail

www.croix-rivail.educagri.fr

L'adresse du LEGTA de Croix-Rivail

Legta.croixrivail@educagri.fr

Le site du LPA du Robert

www.eplefpa-lerobert.fr

L'adresse du LPA du Robert

lpa.le-robert@educagri.fr

PORTEA : Portail de l'enseignement agricole

www.portea.fr

ChloroFil : Espace web des professionnels et partenaires de l'Enseignement Agricole français

www.chlorofil.fr

educagri : le site des établissements publics de l'Enseignement Agricole

www.educagri.fr

ENSEIGNEMENT PRIVE

CREAP : Conseil Régional de l'Education Agricole Privé

www.cneap.scolanet.org

MFREO : Maisons Familiales et Rurales

www.mfr.asso.fr

UNREP : Union Rurale Nationale d'Education et Promotion

www.unrep-edu.org

Pour la Martinique

Le site de découverte de filières et métiers agricoles et para agricoles en Martinique

www.agrimetiersmartinique.fr

Le site du réseau des CFPPA et CFAA de la Martinique

www.formationagrimadinina.fr

XIII - GLOSSAIRE

A

AGEFMA	Association de G estion de l' E nvironnement de la F ormation en M artinique
APECITA	Association P our l' E mloi des C adres, I ngénieurs et T echniciens de l' A griculture
AT	A telier T echnologiques

B

BAC Pro	BAC P rofessionnel
BAC S	BAC S cientifique
BEPA	Brevet d' E nseignement P rofessionnel A gricole
BP	Brevet P rofessionnel
BPA	Brevet P rofessionnel A gricole
BTA	Brevet de T echnicien A gricole
BTSA	Brevet de T echnicien S upérieur A gricole

C

CAP	Certificat d' A ptitude P rofessionnelle
CAPA	Certificat d' A ptitude P rofessionnelle A gricole
CARIF	Centre d' A nimation et de R essources de l' I nformation sur la F ormation
CCIM	Chambre de C ommerce et d' I ndustrie de la Martinique
CCF	Contrôle C ertificatif en cours de F ormation
CEP	Contrat d' E tudes P rospectives
CES	Contrat E mloi S olidarité
CFA	Centre de F ormation d' A pprentis
CFAA	Centre de F ormation d' A pprentis A gricoles
CFPPA	Centre de F ormation P rofessionnelle et de P romotion A gricoles
CIBC	Centre I nter-institutionnel de B ilan de C ompétence
CNEA	Conseil N ational de l' E nseignement A gricole
CNEAP	Conseil N ational de l' E nseignement A gricole P rivé
CDJA	Centre D épartemental des J eunes A griculteurs

D

DIECCTE	Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
DRAC	Direction R égionale des A ffaires C ulturelles
DAC	Direction des A ffaires C ulturelles
DAAF	Direction de l' A limentation, de l' A griculture et de la F orêt
DRTIC	D élégué R égional aux T echnologies de l' I nformation et de la C ommunication
DRIF	D élégué R égional à l' I ngénierie de la F ormation

E

ENFA	Ecole N ationale de F ormation A gronomique
ENGREF	Ecole N ationale du G énie R ural, des E aux et des F orêts
ENITA	Ecole N ationale des I ngénieurs des T ravaux A gricoles
ENSA	Ecole N ationale S upérieure A gronomique
ENSAA	Ecole N ationale S upérieure des sciences A gronomiques A ppiquées
ENSAIA	Ecole N ationale S upérieure d' A gronomie et des I ndustries A limentaires

EPL Etablissement **P**ublic **L**ocal
EPLEA Etablissement **P**ublic **L**ocal d'**E**nseignement **A**gricole
EPLEFPA Etablissement **P**ublic **L**ocal d'**E**nseignement et de **F**ormation
EA **P**rofessionnelle **A**gricole
EN Enseignemant **A**gricole
Education **N**ationale

F

FOAD Formations **O**uvertes **A** Distance
FONGECIF **F**ONds de **G**Estion du **C**ongé **I**ndividuel de **F**ormation
FSE Fonds **S**ocial **E**uropéen

G

GRETA **G**roupement d' Etablissements pour la **F**ormation **C**ontinue Etablissements de l' Education **N**ationale

I

INRA Institut **N**ational de la **R**echerche **A**gronomique

L

LEGTA Lycée d'**E**nseignement **G**énéral et **T**echnologique **A**gricole
LOA Loi d'**O**rientation **A**gricole
LPA Lycée **P**rofessionnel **A**gricole

M

MAAF Ministère de l'**A**griculture, de l'**A**limentation et de la **F**orêt
MASTER Diplôme de 3e cycle accrédité par la conférence des grandes écoles

N

NTIC **N**ouvelles **T**echnologies de l'**I**nformation et de la **C**ommunication

O

OF **O**rganisme de **F**ormation
ONEA **O**bservatoire **N**ational de l'**E**nseignement **A**gricole
OPCO **O**rganisme de compétences
OPCAREG **O**rganisme **P**aritaire **C**ollecteur **A**gréé **R**égional
OREF **O**bservatoire **R**égional **E**mloi-**F**ormation
OF **O**rganisme de **F**ormation
ONEA **O**bservatoire **N**ational de l'**E**nseignement **A**gricole
OPCA **O**rganisme **P**aritaire **C**ollecteur **A**gréé
OREF **O**bservatoire **R**égional **E**mloi-**F**ormation

P

PER **P**ôle d'**E**xcellence **R**urale
PFT **P**lates **F**ormes **T**echnologiques
PICO **P**oints d'**I**nformations et de **C**onseil à l'**O**rientation
PIJ **P**oints **I**nformation **J**eunesse
PLIE **P**lans **L**ocaux pour l'**I**nsertion et l'**E**mloi

PME/PMI Petites et **M**oyennes **E**ntreprises/**P**etites et **M**oyennes **I**ndustries
PRDF Plan **R**égional de **D**éveloppement des **F**ormations

R

RMI Revenu **M**inimum d'**I**nsertion
RTIC Responsable des **T**echnologies de l'**I**nformation et de la **C**ommunication
RITA Réseau d'**I**nnovation et de **T**ransfert **A**gricole

S

SFD Service **F**ormation **D**éveloppement
STAE Sciences et **T**echnologies de l'**A**gronomie et de l'**E**nvironnement
STPA Sciences et **T**echnologies du **P**roduit **A**gro-alimentaire

T

TIC Technologies de l'**I**nformation et de la **C**ommunication
TPE Travaux **P**ratiques **E**ncadrés
TRACE Trajet d'**A**ccès à l'**E**mploi Programme destiné aux demandeurs d'emploi les plus éloigné de l'emploi.
TUTAC Tutorat pour les agents contractuels

U

UNMFREO Union **N**ationale des **M**aisons **F**amiliales **R**urales d'**E**ducation et d'**O**rientation
UNREP Union **N**ationale **R**urale d'**E**ducation et de **P**romotion

V

VAE Validation des **A**cquis de l'**E**xpérience

IX - Annexes

Annexe 1 : Circulaire PREA

CIRCULAIRE

DGER/SDEPC/C2005-2014

Date: 19 octobre 2005

Objet : projets régionaux de l'enseignement agricole (PREA).

Bases juridiques : articles L. 811-8, L. 813-2 et L. 814-4 du code rural ; circulaire DGER/POFEGTP/C2005-2007 du 18 mai 2005.

Résumé : la présente circulaire précise les conditions de mise en place des projets régionaux de l'enseignement agricole, en harmonisant les démarches tout en prenant en compte les spécificités régionales. Elle s'inscrit dans le contexte de déconcentration de certaines procédures dans le domaine de l'enseignement agricole.

Mots-clés : enseignement agricole, projet régional.

Annexe 2 : Circulaire Projet d'établissement

CIRCULAIRE

DGER/SDEPC/C2005-2015

Date: 19 octobre 2005

Objet : projets d'établissement.

Bases juridiques : articles L. 811-1, L. 811-2, L. 811-8, L. 813-1 et L. 813-2 du code rural.

Résumé : cette circulaire précise le cadre, les modalités d'élaboration et d'évaluation du projet d'établissement, obligatoire pour tous les établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA) et les établissements d'enseignement et de formation professionnelle agricoles privés sous contrat.

Mots-clés : enseignement agricole, EPLEFPA, établissements d'enseignement et de formation professionnelle agricoles privés sous contrat, projet d'établissement.

Annexe 3 : extraits du mémento de la statistique agricole édition 2018 (sources : AMIV, ODEADOM, DAAF, AGRESTE, DOUANES, IFREMER, ACOSS)

Le territoire

Le territoire régional

Population estimée en 2017	374 780
Densité de la population (hab/km ²)	332
Superficie totale (ha)	112 800
Surface agricole utilisée -SAU (ha)	22 002
Nombre d'exploitations	2 700

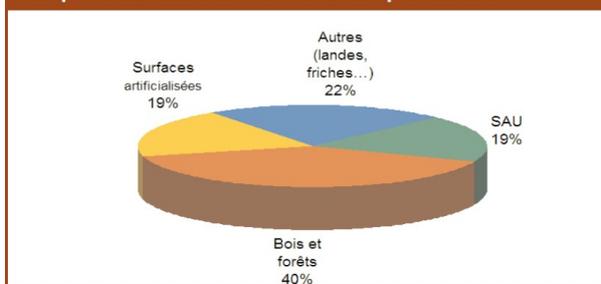
Quelques données économiques

	126 100
Effectifs salariés ensemble	5 100
Effectifs salariés secteur agriculture	8 649
Produit intérieur brut - PIB (M€ courants)	246
Production agricole - y compris subventions (M€)	23 188

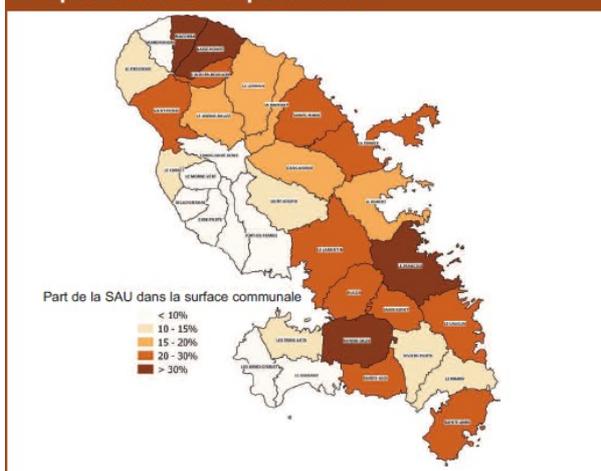
La surface agricole

(en ha)	2012 Surfaces	2016 Surfaces	2017 Surfaces	% évolution 2017/2012
Canne à sucre	4 046	3 840	3 915	-3,2
Cultures légumières	2 025	1 790	3 144	-55,3
Tubercules, racines et bulbes	752	410	440	-41,5
Légumes frais	1 273	1 380	1 277	0,31
Cultures fruitières semi permanentes	6 483	6 024	5 055	-22,0
Banane	6 410	5 980	5 000	-22,0
Ananas	73	44	55	-24,6
Cultures fourragères	127	242	252	98,4
Jachères rotationnelles	2 127	2 479	2 320	9,1
PAPAM	46	24	24	-47,8
Autres	11	20	35	218,2
Total terres arables	14 865	14 419	13 335	-10,3
Cultures fruitières permanentes	520	467	395	-24,0
Agrumes	320	277	203	-36,6
Autres fruits frais	200	190	192	-4,0
Surfaces toujours en herbe	8 204	7 834	6 735	-17,9
Cultures florales	129	127	127	-1,6
Surface Agricole Utilisée (SAU)	23 718	22 847	21 771	-8,2

La répartition de la surface totale du département



La répartition de la SAU par commune



Les productions végétales

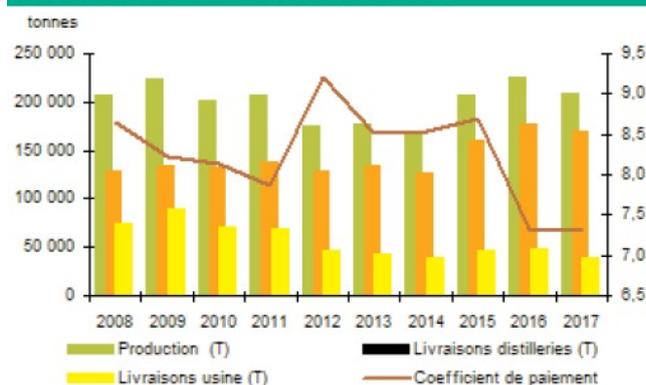
Le commerce de la banane export



Les paramètres de la production de la banane export

	2015	2016	2017
Surface déclarée (ha)	5 922	5 842	5 000
Surface médiane des exploitations (ha)	4,51	4,72	4,20
Nombre de planteurs	386	374	370
Production commercialisée (tonne)	199 242	179 928	122 303
Exportations (tonne)	196 405	177 239	119 045
Moyenne des rendements surfaces (tonne/ha)	33,64	30,80	24,46
Moyenne des rendements des expl. (tonne/ha)	24,42	22,79	17,78
Prix moyen payé au producteur (€/Kg)	0,62	0,65	0,58

La commercialisation de la canne à sucre



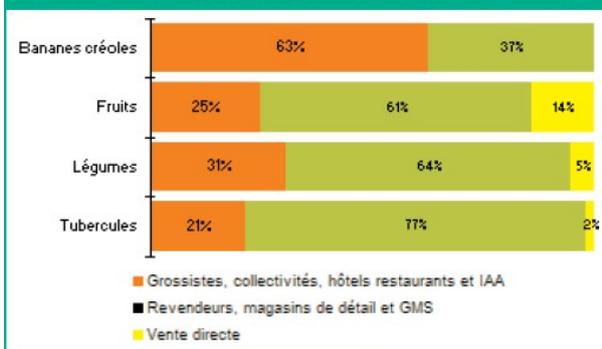
Les paramètres de la production de la canne à sucre

	2015	2016	2017
Surface déclarée (ha)	3 862	3 840	3 831
Nombre de planteurs	193	201	168
Production livrée (tonne)	207 507	225 951	208 249
Livraisons usine	46 605	49 080	39 123
Livraisons distilleries	160 902	176 871	169 126
Part des livraisons en distilleries (%)	77,54	78,28	81,21
Moyenne des rendements surface (tonne/ha)	53,73	58,84	54,36
Moyenne des rendements des expl.(tonne/ha)	54,69	57,16	50,81
Coefficient de paiement (CP)	8,69	7,32	7,31
Prix moyen payé aux producteurs (€/tonne)	82,61	82,60	86,09
Production de rhum (HAP)	98 741	101 945	96 166
Production de sucre (tonne)	2 868	2 291	1 944

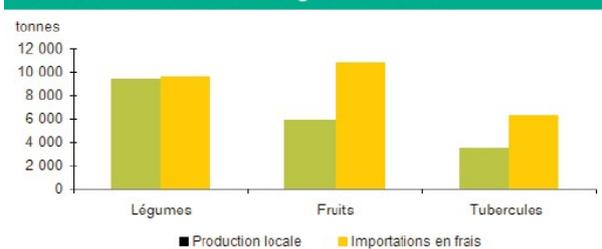
La production commercialisée de fruits et légumes

	2016		2017		% variation annuelle quantité 2017/2016
	Quantités (tonne)	Prix (€/kg)	Quantités (tonne)	Chiffre d'affaires (milliers d'€)	
Ananas	660	1,62	515	834	33,3
Banane créole	1 704	1,58	1 690	2 670	-0,8
Légumes	11 834	1,78	10 599	18 866	-10,4
Tubercules	1 696	2,65	3 472	9 201	104,7
Fruits	2 908	1,47	2 071	3 044	-28,8
Total fruits et légumes	18 802	///	18 347	34 616	-0,5

Mode de distribution des fruits et légumes hors OP en 2017*



Le marché des fruits et des légumes en 2017



	Année	Légumes	Fruits	Tubercules	Total
<i>(en %)</i>					
Taux d'approvisionnement	2017	51,3	49,0	35,6	52,8
Evolution taux d'approvisionnement	2017/2016	1,7	30,1	60,6	31,3
Evolution marché du frais*	2017/2016	7,0	2,5	27,4	9,0

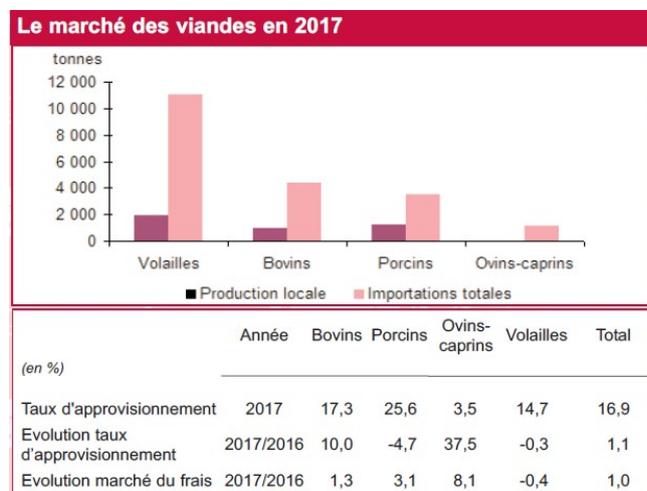
Les productions animales

Les cheptels			
	2015	2016	2017
<i>(tête)</i>			
Bovins	14 035	14 718	14 682
Vaches laitières	96	100	64
Autres vaches	5 309	5 521	5 585
Porcins	10 258	9 765	9 765
Truies mères	969	940	940
Ovins	9 958	10 827	10 827
Brebis mères	3 745	3 708	3 708
Caprins	4 526	3 947	3 947
Chèvres mères	2 230	2 206	2 206
Equins	1 150	1 200	1 200
Volailles	1 606 000	1 550 000	1 471 000
Poules pondeuses	s	s	s
Poulets de chair	1 349 000	1 379 000	1 374 000
Lapines mères	2 462	2 034	1 821

La production de viandes en 2017					
<i>(en tonne équivalent carcasse)</i>	Abattages hors coopératives	Abattages dans les coopératives	Total	% secteur coop / au total	Variation en % du total sur 5 ans (2012)
Bovins	575	345	921	37,5	-14,3
Porcins	166	1 047	1 214	86,3	7,6
Ovins - caprins	23	19	42	46,2	-32,1
Volailles	418	1 482	1 900	78,0	10,0
Lapins	9	33	43	78,1	-57,7
Ensemble viandes	1 192	2 927	4 119	71,1	0,7

Structuration des productions animales organisées en 2017					
	Chiffre d'affaires (milliers d'€)	Prix de vente coopérative €/kg	Nombre d'éleveurs	Aides POSEI à la filière* (milliers d'€)	% aide forfaitaire/ prix vente coopérative
Lait	99	0,43	6	82	83
Lapin	260	7,70	10	157	60
Ovin/caprin	238	12,59	74	236	99
Bovin	1 867	7,21	125	1 376	74
Porcin	4 970	5,80	55	1 891	38
Volaille	8 724	5,36	30	3 120	36
Total	16 158	-	300	6 862	42

* :hors primes animales - ** : €/litre

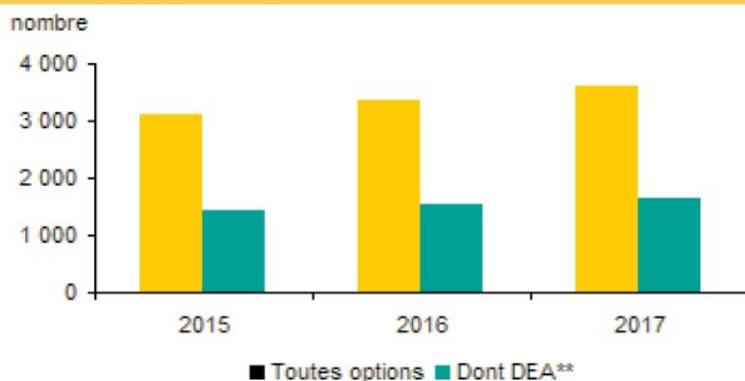


L'agro-écologie

Les exploitations engagées dans le réseau DEPHY

(en nombre)	2014	2015	2016	2017
Ananas	7	7	13	13
Banane	8	8	10	10
Canne à sucre	9	8	11	11
Cultures maraichères et vivrières	-	-	11	11

Les certiphyto* délivrés



*Certificat d'aptitude à l'utilisation de produits phytosanitaires

**DEA : Décideur en Exploitation Agricole

L'industrie agroalimentaire

L'emploi IAA dans les DOM en 2017

(effectifs salariés au 31/12)	Martinique	Guadeloupe	Guyane	Réunion
Viandes	179	240	28	994
Poissons	23	30	124	98
Fruits et légumes	95	105	18	177
Produits laitiers	229	165	63	597
Fabrication de produits amylacés	67	5	-	88
Boulangerie, pâtisserie, pâtes alimentaires	1 116	1 225	304	2 383
Fabrication d'autres produits alimentaires	267	631	25	1 188
Aliments pour animaux	75	62	6	179
Boissons	569	229	62	729
Ensemble IAA	2 620	2 692	630	6 433
Bois de sciage	40	37	167	26

Les industries agroalimentaires

(hors artisanat commercial) (employant au moins 3 salariés) (avec un CA* ≥ 140 000 €)	Nombre d'entreprises	Effectifs salariés	Effectifs salariés	% Évolution
	2016	2016	2010	2016/2010
Viandes	8	147	155	-5,2
Poissons	1	9	27	-66,7
Fruits et légumes	3	73	67	9,0
Produits laitiers	4	224	238	-5,9
Fabrication de produits amylacés	4	69	78	-11,5
Boulangerie, pâtisserie, pâtes alimentaires	9	159	149	6,7
Fabrication d'autres produits alimentaires	14	234	193	21,2
Aliments pour animaux	1	75	54	37,0
Boissons	17	626	609	2,8
Ensemble IAA	61	1 616	1 570	2,9

XV - BIBLIOGRAPHIE

- Louis Lengrand & Associés Instituto de engenharia de sistemas e computadores do Porto 5 juillet 2002
- Service statistique de la DAAF Martinique Agreste
- Sites Internet ANPE, INSEE, APECITA
- Agriculture biologique en Martinique, IRD, Collection Expertise collégiale, Paris 2005
- Programme de développement Agricole 2007, Chambre d'Agriculture, mai 2007-05-29

¹ Morne : du mot créole signifiant des petits monts